La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
mercredi 30 octobre 1996
113e année No 11
84 pages, 6 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE **1 $**
60¢ TAXES EN SUS

Offrez la bague
Secret d'Amour
ajoutée par
le roy
7139, rue ST-HUBERT
277-3127

Montréal perd Turgeon et Fassero

Cahier Sports

Pierre Turgeon
Rory Fitzpatrick
Craig Conroy

Shayne Corson
Murray Baron

Jeff Fassero
Alex Pacheco

Chris Widger
Matt Wagner
Warren Moore

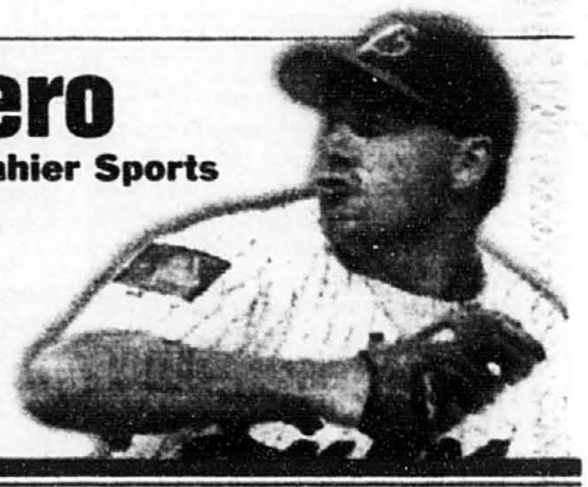

La régie dit NON aux coupes

MARIE-FRANCE LÉGER

Alors que les régies régionales se disent incapables d'absorber les compressions additionnelles de 100 millions cette année, on apprenait hier que le budget du réseau de la santé pourrait être amputé de près d'un milliard supplémentaire d'ici l'an 2000.

La CSN a vigoureusement dénoncé cette ponction de 880 millions qui serait exigée à partir de l'an prochain, soit 440 millions en 1997-98 et 440 millions pour les deux années subséquentes.

Pour le président du conseil central, Arthur Sandborn, on ne pourra pas sabrer autant « sans couper massivement dans les services à la population et dans les emplois de ce secteur ».

En tout, de 1995 à l'an 2000, le réseau de la santé pourrait donc être mis à contribution pour une somme de 2,5 milliards sur un budget total de 13 milliards. En février dernier, on ne s'attendait pas à dépasser les deux milliards.

« C'est énorme », a reconnu hier Mme Lise Denis, directrice générale de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux du Québec.

Mme Denis admet que « le chiffre de 900 millions » de compressions supplémentaires a circulé cet automne. « On souhaite que ce chiffre soit revu à la baisse », a-t-elle précisé, ajoutant que les présidents des régies étaient inquiets.

Pour ce qui est des 100 millions exigés à court terme, Mme Denis estime que les trois quarts des sommes resteront introuvables.

« On est en train de passer le chapeau... Mais nous avons indiqué au ministre que nous ne pourrons pas toucher aux réaffectations prévues dans le cadre de la transformation du réseau », a-t-elle souligné.

En grattant ses fonds de tiroirs, la régie régionale de Montréal-Centre va dénicher au mieux 2,8 millions, sur les 43,6 millions demandés par le ministère. « Ça m'étonnerait beaucoup qu'on puisse trouver autre chose. La régie de Montréal-Centre n'a pas de marge de manoeuvre », a indiqué pour sa part son directeur, Marcel Villeneuve.

Voir **LA RÉGIE** *en A2*

Il faut s'adapter

« C'est une nécessité », lance Bouchard en ouvrant le Sommet

DENIS LESSARD

Le Québec doit changer, être capable de s'adapter devant la concurrence, sous peine d'être carrément éliminé et de « perdre sa place dans les ligues majeures », a prévenu hier le premier ministre Lucien Bouchard.

Donnant le coup d'envoi du Sommet économique qui se poursuivra jusqu'à vendredi midi, M. Bouchard a prévenu que le Québec n'avait d'autre choix que de « s'adapter » pour faire face à la concurrence des États-Unis, mais aussi des autres provinces.

Aussi, le Sommet qui commence doit « donner un coup d'envoi à un nouvel effort d'ouverture au monde et d'adaptation », a-t-il prévenu. Le Québec reste « la meilleure équipe sur papier mais on n'a pas suffisamment compris que les règles du jeu changent », a-t-il observé devant le parquet des 400 invités.

Certains joueurs « ont des patins plus lents que la moyenne et arrivent une demi-heure après le début de la partie », a-t-il ironisé dans un discours qui a satisfait les milieux d'affaires, mais déçu et inquiété le monde syndical et les groupes communautaires.

La réunion fut troublée par une manifestation turbulente: quelques milliers de représentants des milieux populaires et des centrales ont brûlé Lucien Bouchard en effigie et secoué violemment les clôtures du cordon de sécurité autour du Centre Sheraton, boulevard René-Lévesque, étroitement surveillé.

Pour M. Bouchard, le Québec utilise de vieilles stratégies, facilement déjouées par les concurrents. « Chaque fois que nous avons cessé de s'intéresser aux règles du jeu qui changeaient ailleurs en Amérique, nous avons pris du retard », a-t-il souligné. Après le réveil des

Voir **IL FAUT** *en A2*

■ **Autres textes, pages B1 et B4**

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

La situation est demeurée tendue devant le Centre Sheraton, boulevard René-Lévesque.

Le Centre Sheraton pris d'assaut

PAUL ROY

Le Sommet sur l'emploi est passé à un doigt de débuter sur une très fausse note, hier soir. Et ce n'est pas le discours d'ouverture de Lucien Bouchard qui faisait problème.

Plutôt, un groupe de manifestants survoltés qui se sont mis à lancer des oeufs puis des morceaux de bois aux fenêtres du Centre Sheraton, boulevard René-Lévesque, où se tient le Sommet jusqu'à vendredi. Des incendies furent allumés en pleine rue et des manifestants, s'emparant de clôtures de métal disposées devant l'hôtel par la police, ont tenté de fracasser des vitres. Un manifestant tentant de s'y opposer a reçu un solide coup de poing sur la mâchoire.

L'escouade tactique de la police de la CUM, qui attendait à l'intérieur, a choisi ce moment-là pour sortir.

« Aie! Les chiens! » se sont écriés des manifestants en amorçant un mouvement de recul. Il était 18 h 45, et la situation est demeurée tendue jusqu'au départ des derniers manifestants, passé 20 h 15. Vers 19 h, une équipe de policiers à cheval a même été appelée en renforts.

En fait, il y a eu deux manifestations simultanées devant le Centre Sheraton hier. Une grosse, de quel

Voir **LE CENTRE** *en A2*

Les automobilistes écopent encore

Le gouvernement vient de décréter une hausse qui entre en vigueur vendredi, des droits d'immatriculation et des frais pour l'émission des permis de conduire. Les droits d'immatriculation sont portés de 73 $ à 76 % par année, tandis que les frais annuels des permis de conduire augmentent d'un dollar, c'est-à-dire deux dollars au renouvellement des permis.

Nos informations en page A4

L'amiante cimente les ennemis parisiens

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale, PARIS

Rien n'avait été laissé au hasard pour cette conférence de presse commune de l'ambassade du Canada et de la délégation du Québec à Paris, la première depuis une vingtaine d'années sauf erreur. L'invitation était rigoureusement commune et cela se passait en terrain neutre. MM. Marcel Masse et Jacques Roy étaient assis au milieu de la table de conférence, mais le Canadien Roy, avec cinq experts sur sa gauche, était un peu plus au milieu que le Québécois Masse, qui n'en avait que trois sur sa droite.

« Cela s'est organisé sans problème, dit une source canadienne, qui ajoute: mais tout a été vu dans le détail. » Même si, bien entendu, la position officielle des uns et des autres consistait à dire que l'événement n'avait rien de spécial ou d'extraordinaire. « Il est tout à fait normal que le Québec et le Canada collaborent sur un dossier commun de cette importance », disaient les responsables québécois et canadiens, comme si la chose allait de soi.

Le sujet qui avait soudain réuni tout le monde: l'amiante, dont le gouvernement français a annoncé l'interdiction totale dans le pays à la date du 1er janvier prochain. Un marché qui représente 5 % des exportations québécoises totales et 20 millions de dollars. L'occasion: la réunion d'experts français et « canadiens » à Paris, par suite des interventions répétées des responsables de Québec et d'Ottawa auprès du gouvernement français.

Cette première vraie et officielle réunion d'experts sur le sujet a donc eu lieu hier à Paris avec, du côté « canadien » (puisque le Canada était officiellement l'organisateur de la délégation) neuf experts ou hauts fonctionnaires dont le choix était subtilement dosé entre « québécois » et « canadiens » (tous francophones ou bilingues).

« Mon optimisme sur ce dossier a toujours été extrêmement modéré », a dit en substance l'ambassadeur Jacques Roy, donnant son sentiment hier en début de soirée à l'issue de la réunion: « Le fait que les experts se sont rencontrés n'implique pas une réponse automatique ou immédiate du gouvernement français, puisque ces experts restent indépendants. Cela peut mener à

Voir **L'AMIANTE** *en A2*

INDEX

Annonces classées		- affaires	D10	Bandes dessinées	E4	Horoscope	D18	Mot mystère	D19
- index	D17	Arts et spectacles		Bridge	E8	Informatique	B9	Opinions	B3
- immobilier	D17 à D19		E1 à E3 et E20	Décès	E9	Le monde	C6 et C7	Politique	B1, B4 à B8
- marchandises	E4 et E5	- Ciné-horaire	E3	Économie	D1 à D15	Loteries	A2 et A4	Publicité-marketing	D20
- emplois	E5 et E6	- Télévision	E2	Êtes-vous observateur?	D17	Mode	C1 à C5	Tabloïd Sports	
- automobile	E6 à E8	- Télé-horaire	E2			Mots croisés	E5 et S10	- Réjean Tremblay	S5

ÉDITORIAL

Sommet de l'emploi ou du déficit?
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Pluie
Max. 12, min. 2
Cahier Sports, page 16

6 21924 99705 1

J'ai besoin de vacances ◆ **DÉPARTS DE GROUPE**

TUNISIE à partir de
Circuit + séjour (15 jours) **1 459 $**
Circuit Saharien + séjour (12 jours) **1 299 $**

***MAROC SUPER SPÉCIAL**
CLUB SALEM AGADIR
(1 sem.) **699 $**

***ESPAGNE COSTA DEL SOL** à partir de
Séjours (10 jrs) **854 $**

***MALTE**
Séjour, 14 repas (9 jrs) **1 154$**

J'ai besoin de vacances ◆
HAÏTI
Port-au-prince à partir de **504$**
Informez-vous sur notre promotion 2 pour 1

J'ai besoin de vacances ◆ **SPÉCIAL SUD**

	1 sem. à partir de		
FLORIDE		IBERO STAR 2 repas	648 $
CLUB ATLANTIC	469 $	SOLRIO DE MARES 2 repas	598 $
BEACHARBOUR	499 $	**COSTA RICA**	
R. DOMINICAINE		IRAZU	747 $
SEAGRAPE tout incl.	698 $	2 SEMAINES POUR LE PRIX DE 1	
DORADO NACO tout incl.	799 $	VISTA REAL tout incl. (Venezuela)	798 $
CUBA		ELCID (Acapulco)	598 $
CLUB ATABEY tout incl.	698 $		

J'ai besoin de vacances ◆ **VOLS SEULEMENT**

	à partir de		à partir de
ALGER	969 $	FT. LAUDERDALE	239 $
CASABLANCA	699 $	VANCOUVER	289 $
TUNIS	899 $	CALGARY	349 $
CAIRO	1 090 $	TEL-AVIV	1 100 $
BEYROUTH	1 140 $	ATHÈNES	995 $
JEDDAH	1 190 $	BRUXELLES	599 $

J'ai besoin de vacances
multivoyages
8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél.: **858-6260**
Permis du Québec 2393889-5

Suites de la page une

La régie dit NON aux coupes

LA RÉGIE / *Suite de la page A1*

M. Villeneuve a été « soulagé » de voir que le ministre Rochon n'entendait pas toucher au plan de transformation du réseau. « Il n'est pas non plus question de toucher aux établissements ou de fermer d'autres hôpitaux », a-t-il prévenu. Il explique que les économies prévues, avec les fermetures d'hôpitaux (190 millions sur trois ans pour Montréal), sont « en voie de réalisation ».

La ville de Québec, quant à elle, pourrait livrer au mieux le tiers de la facture, de souligner Mme Denis, tandis que la régie de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine fournira 550 000 $ des 2,3 millions exigés d'ici au 31 mars. La plupart des autres conseils d'administration ne se sont pas encore réunis. « Ça pourra varier en proportion d'une régie à l'autre. Mais ça reste des fractions de la somme exigée. On aura un portrait clair à la mi-novembre », a repris Mme Denis.

« Pour une surprise, c'est une surprise très désagréable », a commenté de son côté, le vice-président à la direction de l'Association des hôpitaux du Québec, Jacques Nadeau. « Comment voulez-vous que le réseau planifie et gère ses budgets si à tout moment de nouvelles surprises s'ajoutent de cette façon? C'est contraire à tous les principes de saine gestion », a-t-il affirmé, tout en se demandant pourquoi le réseau de la santé « devrait seul faire les frais du régime d'assurance-médicaments gouvernemental », dont les impacts ont été mal évalués.

Les centres d'hébergement et de soins de longue durée et de réadaptation craignent que le ministre Rochon n'aille cogner aux portes des établissements pour combler le manque à gagner de 100 millions. « Le réseau ne peut encaisser des compressions supplémentaires, pas plus ces 100 millions additionnels que les 900 millions qui s'en viennent, selon des rumeurs qui circulent », a dénoncé Yves Neveu, directeur général par intérim de la Confédération québécoise des centres d'hébergement et de réadaptation.

Le Comité provincial des malades s'est dit aussi préoccupé par cette « commande inattendue » de 100 millions « en raison de certains aspects chaotiques du virage ambulatoire ». Selon Michèle Lamquin-Éthier, la directrice générale du comité, « il faut éviter à tout prix de jeter à terre, par des décisions à courte vue, l'un des acquis sociaux les plus vitaux que nous ayons comme société ».

Hier le ministre de la Santé a admis que les régies régionales pourraient avoir de la difficulté à réduire leurs dépenses de 100 millions..

M. Jean Rochon a ajouté qu'il attendrait de voir les suggestions des régies, de faire un premier décompte et de discuter avec elles avant d'étudier d'autres avenues possibles.

Il faut s'adapter

IL FAUT / *Suite de la page A1*

années 60, l'indifférence est revenue depuis le début des années 90. Or, pendant ce temps, les consommateurs, les investisseurs, eux, comparaient le Québec à ses concurrents, avec les conséquences néfastes sur l'économie.

Parmi les « pistes » suggérées par Québec, il y a une déréglementation « énergique », de nouveaux partenariats entre le privé, le public et le municipal, la redéfinition des règles de travail, un effort pour éviter les licenciements, une limitation des heures supplémentaires et ouverture de places aux jeunes, a-t-il précisé.

Derrière les portes closes hier, les discussions entre le patronat et les centrales se poursuivaient. Ces dernières veulent ramener la semaine de 44 à 40 heures semaine, mais les patrons veulent que cela reste volontaire. Le gouvernement songe à accorder des avantages fiscaux aux entreprises qui embauchent après avoir convaincu leurs effectifs de réduire leur temps de travail.

On fera pleuvoir les chiffres sur les participants du Sommet aujourd'hui — on évoque des projets totalisant deux milliards de dollars sans trop insister toutefois sur les échéances.

Deux séances à huis clos, ce soir et demain soir, ont été ajoutées pour favoriser un atterrissage en douceur vendredi. M. Bouchard refuse de parler de « troc », mais patrons et centrales s'échangent des concessions — on n'insistera pas sur l'équilibre des finances publiques, mais les centrales ne martèleront pas que les conventions signées sont intouchables.

Hier M. Bouchard a soutenu que le Sommet s'attaquera aux « facteurs qui nuisent à la capacité d'attraction de Montréal ». Aussi tentera-t-on de changer les perceptions à l'étranger — on s'attend à ce que le Sommet parle d'une « valise économique », une série d'initiatives destinées à séduire les investisseurs étrangers et à maximiser les exportations.

Tous sont condamnés à changer à la suite du Sommet: les hommes d'affaires devront « élargir leur rôle social », les centrales seront « invitées à élargir leur contribution à la compétitivité de leurs entreprises », le secteur communautaire devra créer de l'emploi.

Le gouvernement aussi changera. Québec n'a rien à faire dans la gestion d'un centre de ski ou d'une quincaillerie informatique, fait valoir M. Bouchard. Clin d'oeil au centrales syndicales, il a insisté sur la création d'emplois, comme centre de l'exercice qui débute. « La meilleure distribution de la richesse, c'est l'emploi. La meilleure expérience professionnelle, c'est l'emploi. La meilleure sécurité sociale, c'est l'emploi. La meilleure stratégie pour augmenter les revenus de l'État, c'est l'emploi », a-t-il lancé.

Le Centre Sheraton pris d'assaut

LE CENTRE / *Suite de la page A1*

ques milliers de personnes, organisée par les centrales syndicales et les groupes populaires dans le but d'appuyer leurs représentants au Sommet. Et une plus petite, de quelques centaines de chômeurs, d'assistés sociaux et de jeunes, et dont le mot d'ordre se résumait à ces deux mots: « Concertation zéro! »

« Non au pacte social, disait le manifeste du groupe. Ce sommet est pour les riches et contre les pauvres. Le 29 (hier) on va leur faire avaler leur caviar de travers! »

Pendant que les syndiqués et leurs alliés manifestaient bruyamment mais pacifiquement, les jeunes de l'autre groupe, parmi lesquels se trouvaient plusieurs habitués du square Berri, certains portant cagoule, manifestaient leur exclusion plus violemment.

Vers 18 h 50, des policiers ont traîné un jeune jusqu'à leur fourgonnette, l'ont embarqué et ont démarré sur les chapeaux de roues, le véhicule dévalant bruyamment une chaine de trottoir, poursuivi par des jeunes armés de bâtons qui criaient: « C'est Alexandre! Ils vont le battre! » Il s'agissait sans doute d'Alexandre Popovic, un des leaders du groupe Démanarchie, qui, à la suite d'une manifestation antérieure, était en liberté sous condition... notamment de ne pas manifester.

À ce moment-là, la plupart des participants à la manifestation principale s'étaient déjà dispersés. La dernière à leur avoir adressé la parole, Josée Belleau, de la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté, avait plaidé pour « une réduction vigoureuse des écarts entre riches et pauvres ».

« Les pauvres ont déjà largement payé, disait-elle. Il est temps de renvoyer l'ascenseur de la lutte contre le déficit aux étages supérieurs! »

Plus tôt, Michel Sawyer, porte-parole des centrales syndicales, avait lancé: « Les dix hommes d'affaires invités par M. Bouchard à ce sommet ont gagné ensemble l'an dernier 30 millions de dollars! Leurs entreprises ont fait des bénéfices de sept milliards! Et leur bilan de création d'emplois: 1055 emplois de coupés! »

Les organisateurs de la manifestation principale avaient convié le peuple à une soupe populaire pour livrer un message de redistribution de la richesse et de relance de l'emploi au gouvernement et au patronat. Il y avait de la soupe aux légumes et une purée de carottes. Aucune des deux n'était géniale.

L'amiante cimente les ennemis parisiens

L'AMIANTE / *Suite de la page A1*

d'autres réunions. Et de toute manière, notre objectif dans cette affaire n'est pas tellement de faire revenir le gouvernement français sur sa décision, mais plutôt d'obtenir des dérogations significatives à la mesure d'interdiction de principe. Comme cela s'est fait aux États-Unis ou aux Pays-Bas. »

Selon le délégué général du Québec, Marcel Masse, ce que le Québec cherche à obtenir en France, « c'est une utilisation maîtrisée de l'amiante, à l'image de ce qui se passe au Canada et aux États-Unis ». Selon les experts, si les Français acceptaient pour un certain nombre de produits — l'amiante-ciment sous diverses formes — les dérogations pratiquées par les États-Unis, « cela sauverait plus de 50 % du marché existant ».

« Ce que nous disons à nos interlocuteurs français, a précisé M. Jack Siemiatycki, de l'Institut Armand-Frappier, c'est que l'utilisation contrôlée de l'amiante, si elle ne constitue pas de risque zéro, pas plus que bien d'autres produits industriels, ne représente non plus que des risques très faibles et parfaitement connus. Alors que les produits de substitution peuvent comporter des risques dont nous ne connaîtrons l'étendue qu'à la longue, après dix ou trente ans. »

Tout autant que M. Roy, M. Masse est resté prudent sur les conséquences directes de la réunion d'hier: « Le gouvernement français, a-t-il dit, n'est pas tenu de nous donner les conclusions de la réunion d'experts. Elle nous a permis d'amener de nouveaux points de vue dans le dossier. Mais, dans la mesure où l'affaire est politique et médiatisée, la situation est très difficile. » Bref cette réunion constitue un geste de la part de Paris, mais qui ne l'engage pas vraiment.

Depuis l'annonce par le gouvernement français, le 3 juillet dernier, de l'interdiction totale de l'amiante à partir du 1er janvier 1997, les délégations québécoises et les ambassades canadiennes de Paris et Bruxelles étaient en contact sur ce dossier, même si les initiatives politiques avaient été jusqu'à maintenant prises séparément.

En ce qui concerne la France, il y a d'abord une lettre du premier ministre Bouchard à son homologue Alain Juppé, le 5 septembre, pour lui signifier son « étonnement », lui demander la désignation d'un interlocuteur français responsable et la création d'un groupe de travail franco-québécois. Réponse de M. Juppé quelques jours plus tard: il « comprend » les inquiétudes du Québec et le dirige vers le ministre des Affaires sociales, Jacques Barrot.

Entre-temps, le 12 septembre, le ministre québécois des Relations internationales, Sylvain Simard, rencontre à Paris... des conseillers du ministre français de l'Environnement, Corinne Lepage. Le 16, lettre du ministre canadien du Commerce extérieur à son homologue français.

Le 7 octobre, la ministre québécoise des Mines, Mme Carrier-Perreault, rencontre M. Jacques Barrot. Elle obtient son accord sur le principe de réunions d'experts. Le lendemain se tient une première réunion franco-québécoise, mais plutôt exploratoire.

Le 17 octobre, lettre du premier ministre Chrétien à M. Juppé (dont Ottawa attend la réponse, en principe incessante). Le même jour, le cabinet de M. Barrot transmet à l'ambassadeur du Canada son acceptation d'une rencontre commune d'experts « dans les dix jours ». Bien que tout le monde ait fait pression, Paris semble considérer Ottawa comme son interlocuteur réel dans le dossier.

De fait, le premier communiqué, lundi, publié par l'ambassade du Canada, parle d'« experts canadiens » et invite à un point de presse de M. Roy pour le mardi 18 heures. Le mardi matin, correctif, ou plutôt « amendement » dans l'invitation: celle-ci porte à égalité les deux en-têtes de la délégation et de l'ambassade et les références des deux services de presse; le point de presse est devenu bicéphale, entre les « représentants des gouvernements canadien et québécois », tandis que les experts sont devenus « québécois et canadiens ». Quant au lieu de la prestation, il s'est tout à coup déplacé en terrain soigneusement choisi: les salons de l'Institut France-Amérique. Effectivement les détails de ces retrouvailles non prévues avaient été examinés de près.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi et dimanche de 7 h à midi
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Annonces classées : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes Annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annnonces : 285-6892
Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00443
Code du jour 44-3

Mercredi, 30 octobre 1996

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **170**
à quatre chiffres : **5911**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h;
■ à Longueuil: 64e collecte organisée par la Ville de Longueuil, avec la collaboration du club Optimiste et des Filles d'Isabelle Jacques-Cartier, école Jean-de-Brébeuf, 1863, rue Brébeuf, de 15 h 30 à 20 h 30. Objectif: 250 donneurs;
■ à Le Gardeur: club Lions, avec la collaboration du Corps de cadets 3009 Le Gardeur, école Louis-Joseph-Huot, 375, boul. Lacombe, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 125 donneurs;
■ à Saint-Lambert: cégep Champlain, 900, chemin Riverside, de 10 h à 16 h. Objectif: 125 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Tournée monstre

■ Les décorations de Noël remplacent déjà les masques et déguisements de l'Halloween dans les magasins, mais attention ! C'est bien demain que les âmes en balade vont venir nous visiter, que les plus extravagants personnages vont s'afficher. Il y a en aura pour tous les goûts. Vous voulez commencer par un resto ? Vous préférez aller voir un show ? Vous ne pensez qu'à vous gaver de bonbons ? Vous vous tourmentez à l'idée de vous maquiller ? No problemo, nous avons des réponses à tout ! Et si vous voulez tenter votre chance dans les bars, nous avons aussi quelques adresses. Bref, demain, ne sortez pas sans le cahier Sortir !

CENTRAIDE

17 494 673 $
Merci!
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261
Se réinsérer socialement par l'apprentissage des métiers d'arts. Voilà ce que l'Atelier d'artisanat centre-ville propose aux personnes qui vivent ou qui ont vécu des problèmes psychiatriques.
JE DONNE, JE CHANGE

QUESTION DU JOUR

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Quand vous apprenez que la Banque du Canada vient d'abaisser son taux d'escompte de 3,75 à 3,50 %, est-ce que cela signifie quelque chose de concret pour vous?

Le premier ministre Jean Chrétien estime qu'il en a assez fait sur le front de l'unité canadienne depuis le référendum de l'an dernier. Partagez-vous cet avis?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 21 %
Non: 79 %

Bell — La Presse

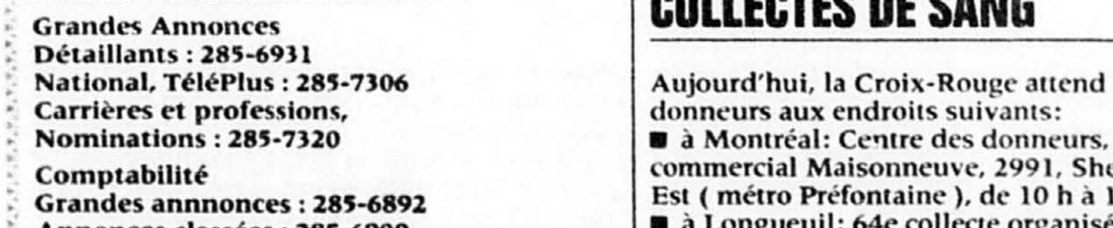

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT
COMMENT *s'enrichir*
Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans La Presse

La Presse

Le mot du jour
académique

■ Ce mot désigne principalement « ce qui est propre à une académie ». Il n'a pas le sens de ***didactique, enseignant, théorique***.

— *Un ouvrage **didactique**.*
— *Le personnel **enseignant**.*
— *Une question **théorique**.*

L'emploi d'*académique* au sens de *scolaire* ou d'***universitaire*** est critiqué. Le Multidictionnaire considère ces sens comme des anglicismes. Le Petit Larousse et Le Nouveau Petit Robert les classent comme régionalismes. En français universel, il est préférable de les éviter.

— *L'âge **scolaire**.*
— *Une année **scolaire**.*
— *Un programme **universitaire**.*

Paul Roux

Une école de pilotage pour relancer Mirabel

Ce projet, soutenu par des transporteurs aériens, sera annoncé au Sommet socio-économique

KATIA GAGNON

Le gouvernement péquiste veut relancer l'aéroport de Mirabel, voué à une lente agonie depuis l'annonce du transfert des vols de passagers à Dorval. Sous l'égide du ministère de la Métropole, plusieurs transporteurs aériens veulent investir pour créer une école de pilotage, qui rentabiliserait, d'ici un ou deux ans, les pistes quasi désertes de Mirabel.

Le projet, qui fera l'objet d'une annonce au Sommet socio-économique, comporte peu d'implications financières pour Québec : ce sont les partenaires — notamment Air Transat, Air Canada, Canada 3000 — qui fourniraient le plus gros des budgets pour acquérir les équipements nécessaires, dont quelques simulateurs de vol, qui seraient achetés à la compagnie CAE. Le projet créerait de cent à cinq cents emplois, tout dépendant de son envergure.

En plus de constituer un projet politiquement rentable — le PQ veut montrer qu'il ne se désintéresse pas des Laurentides, une région représentée par le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard —, ce centre de formation des pilotes conviendrait particulièrement à l'aéroport de Mirabel, qui possède un avantage majeur sur ses concurrents mondiaux : la sous-utilisation de ses pistes.

« Ce serait une belle opportunité pour Montréal, qui est déjà sur la carte comme centre mondial en aviation civile. »

L'aéroport n'enregistre en effet ni arrivée ni départ, en moyenne pendant trois jours par semaine : les apprentis pilotes pourraient donc y aller d'entraînements réels. « Mirabel a donc un net avantage sur Francfort, par exemple, un aéroport surexploité », note le porte-parole d'une des entreprises intéressées par le projet. Les frais de séjour à Montréal sont également beaucoup moindres que dans certaines villes américaines ou européennes, un avantage pour les élèves.

« Ce serait une belle opportunité pour Montréal, qui est déjà sur la carte comme centre mondial en aviation civile », ajoute-t-on. Un noyau dur de transporteurs canadiens se sont déjà montrés intéressés par le projet — Air Transat, notamment, qui forme ses pilotes à Toronto — et envisagent également d'utiliser cette école pour donner des cours de perfectionnement aux pilotes accrédités, qui doivent repasser des tests à tous les six mois.

Études économiques

Des études économiques devront toutefois démontrer la viabilité à long terme de ce centre de formation avant qu'il ne voie le jour. « Il faut voir si cette base de clientèle sera suffisante », souligne-t-on. Les transporteurs se montrent cependant assez enthousiastes pour qu'au gouvernement, on qualifie le projet « d'assez avancé ». Concrètement, l'école de pilotage pourrait voir le jour d'ici, tout au plus, un ou deux ans.

Le ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard, avait fait une rapide allusion à des projets de revitalisation de Mirabel, au cours d'un point de presse, la semaine dernière, en répliquant au discours montréalais du premier ministre Jean Chrétien. « Nous aurons besoin de la collaboration du fédéral pour relancer Mirabel », indiquait alors M. Ménard.

En s'attaquant à la revitalisation de l'aéroport, le gouvernement semble donc accepter implicitement que les vols de passagers soient désormais dirigés vers Dorval, une question qui avait divisé, à l'époque, le Conseil des ministres. Ce constat est loin d'emballer le maire de Mirabel, Hubert Meilleur, qui estime que l'école de pilotage pourrait se concrétiser même si les vols n'étaient pas transférés à Dorval.

Le gouvernement a également choisi de ne pas donner suite au projet présenté par la société des Aéroports de Montréal, qui proposait la création d'une « zone franche » autour des installations aéroportuaires, qui aurait donné l'opportunité à certaines entreprises de transformer des produits en évitant de payer certaines taxes au gouvernement. Mirabel, qui accueillera les vols de marchandises plutôt que de passagers, pourrait ainsi attirer de nouveaux clients, estimait ADM.

Prolongement de la 25

Le Sommet socio-économique sera également l'occasion, pour le gouvernement péquiste, d'annoncer plusieurs projets qui figuraient déjà dans les budgets annuels, dont le prolongement de l'autoroute 25, entre l'autoroute 40 et le boulevard Perras. Québec y investira entre 15 et 20 millions de dollars dans les prochaines années, une fois les études d'impact terminées. Ce projet constituait une priorité pour le maire de Montréal, Pierre Bourque, et le ministre des Transports, Jacques Brassard, s'est rendu récemment dans la métropole pour en discuter avec le maire.

Québec éprouve cependant des difficultés à concrétiser d'autres projets d'investissements, dont celui du nouveau réseau d'échangeurs qui devra être construit à proximité de l'aéroport de Dorval, pour faire face à la nouvelle affluence de voyageurs. Le gouvernement devait y investir 25 millions, en collaboration avec des partenaires. Mais le projet ne ferait finalement plus l'objet d'une annonce au Sommet puisque les investisseurs ne s'entendent pas sur certaines modalités du projet.

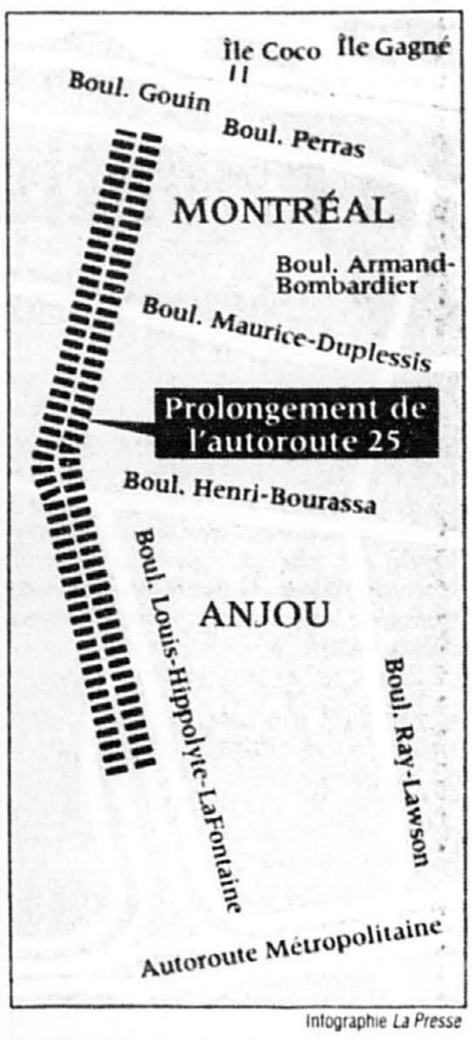

Infographie *La Presse*

L'aéroport de Mirabel a des atouts en regard d'une école de pilotage, un projet parmi d'autres — comme le prolongement de l'autoroute 25 — dont on parlera au Sommet socio-économique.

L'EXPRESS DU MATIN

Famille Plante recherchée

■ Les policiers de Montréal cherchent à entrer en contact avec la famille de M. Lucien Plante, un homme de 60 ans décédé le 23 octobre à l'hôpital Notre-Dame. M. Plante aurait une soeur domiciliée dans la région de Montréal. Toute personne pouvant aider les enquêteurs est priée de communiquer avec le sergent-détective Lauzon à la Section des enquêtes du district 33 (280-2533) ou au bureau général du district 33 (280-2233). Toute information sera traitée avec discrétion.

Reboisement

■ C'est à l'invitation de Richard Quirion, maire d'Anjou et président du Conseil d'administration de la Société de verdissement du Montréal métropolitain, et d'André Limoges, directeur général de la Société, que le maire Pierre Bourque a procédé hier au lancement de l'Autoroute environnementale de la métropole. Conçu et réalisé par la Société de verdissement, ce projet prévoit le reboisement des emprises autoroutières de la région de Montréal. Les terrains en bordure d'autoroutes sont pour la plupart gazonnés et n'apportent aucune contribution environnementale. Le terrain boisé qui sera reconstitué a été inauguré hier, permettra de capter les polluants automobiles et contribuera au renouvellement de l'air. Cette première phase sera réalisée sur un terrain de 16 hectares appartenant à la Ville de Montréal et situé à l'intersection de l'autoroute 40 et du boulevard Henri-Bourassa. En trois semaines, on y aura planté 46 800 arbres et 104 265 arbustes.

Amis de la bibliothèque

■ C'est le gigantesque solde de livres et de périodiques pour enfants et adultes des Amis de la Bibliothèque de Montréal qui se tiendra du 2 au 10 novembre au pavillon Lafontaine, de midi à 21 h, au 1301, Sherbrooke, Est. Tous les documents sont offerts à un dollar et moins. Il s'agit essentiellement de collections retirées des bibliothèques de la Ville de Montréal qui, si elles n'ont pas attiré l'attention des lecteurs, demeurent néanmoins intéressantes.

Le trio infernal encore détenu

■ James Medley, Tracy Gonzales et Christina Sherry, accusés d'avoir séquestré de jeunes fugueuses dans un logement de la rue Randall, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, devront patienter jusqu'au 7 novembre avant de savoir s'ils pourront retrouver leur liberté. Cette décision a été prise par le juge Rock Saint-Germain, de la cour du Québec. Avec la complicité de ses deux acolytes de 18 ans, Medley, un individu de 38 ans, aurait forcé des adolescentes de 15 et 16 ans à se plier à tous ses fantasmes sexuels. Dénoncé par une travailleuse sociale, le trio a été appréhendé vendredi dernier par les policiers de la section des agressions sexuelles de la CUM. C'est sous le couvert d'une ordonnance de non publication qu'a débuté hier l'enquête pour remise en liberté des trois prévenus inculpés d'agressions sexuelles, de voies de fait, de menaces de mort et de proxénétisme.

Femme poignardée

■ Une femme vivant seule avec son enfant est morte vers 21 h hier, après avoir été poignardée à la tête par un homme de 36 ans, qui pourrait être son conjoint. Les policiers ont trouvé la dame de 36 ans baignant dans son sang au beau milieu du hall d'entrée, tandis que son fils de deux ans jouait tranquillement dans sa chambre. Quant à l'agresseur, il se promenait à deux pas de là, les vêtements maculés et l'air hagard. La victime habitait un immeuble de 20 appartements situé au 6244, avenue de Marseille, dans l'est de Montréal. Ce sont ses voisins qui ont alerté la police après avoir entendu des cris et des bruits de bagarre. Comme la dame venait tout juste d'aménager, ceux-ci ne connaissaient pas son agresseur. La victime est morte à l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, tandis que le suspect a été conduit au poste 53, où les enquêteurs de la section des homicides l'ont interrogé. En attendant de lui trouver une famille d'accueil, les policiers ont aussi pris en charge le jeune orphelin.

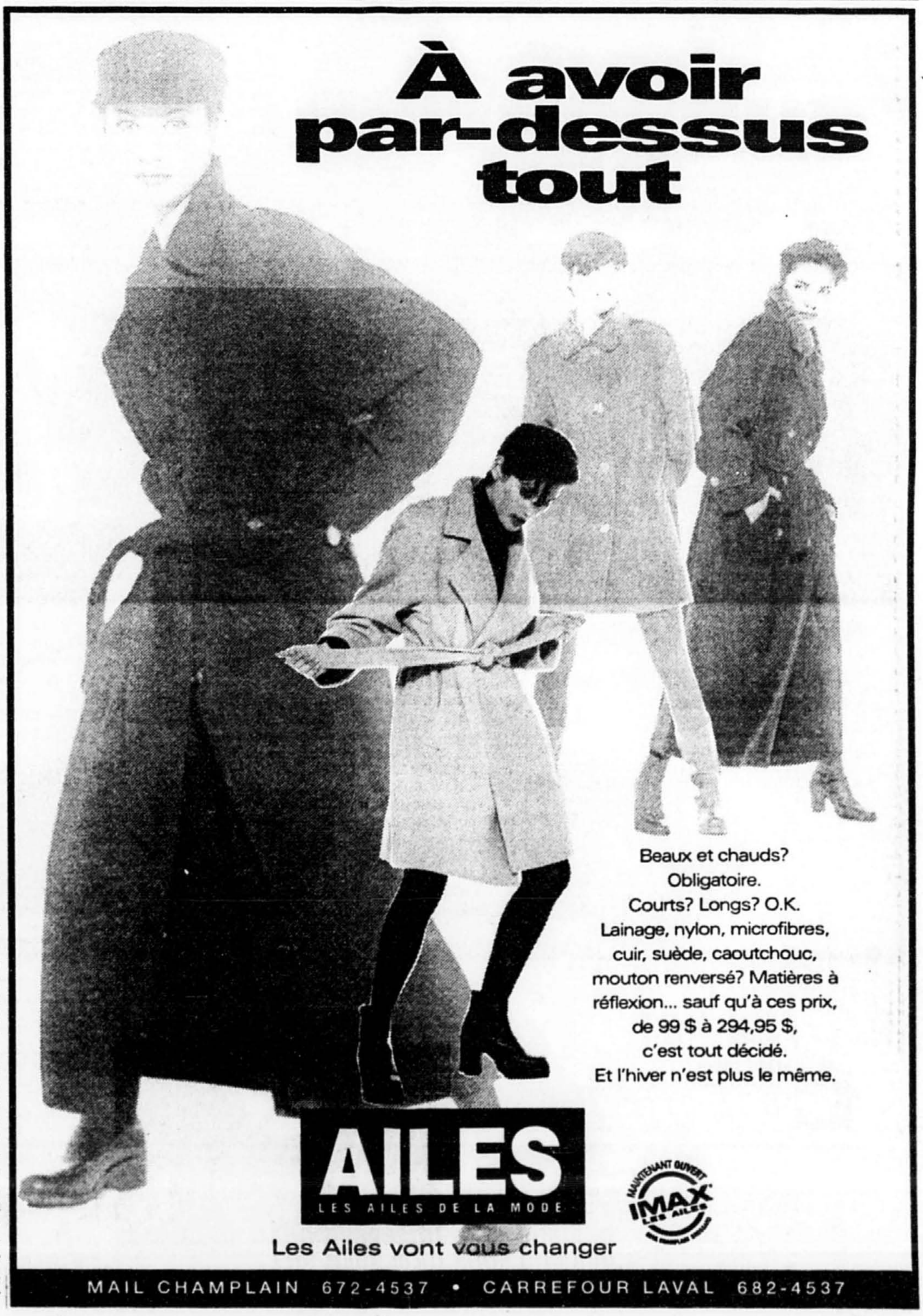

Québec hausse le fardeau fiscal des automobilistes

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le gouvernement vient de décréter une hausse des droits d'immatriculation et des droits pour l'émission des permis de conduire.

La hausse entre en vigueur vendredi, indiquent deux décrets publiés dans la dernière livraison de la Gazette officielle, parue cette semaine.

Les droits d'immatriculation grimpent en moyenne de 3,8 %. Ainsi, dans le cas d'un véhicule de promenade, ces frais sont portés de 73 $ à 76 $ par année. Autre exemple : pour un camion à triple essieu (10 roues), les frais annuels sont portés de 1135 $ à 1179 $.

Quant aux permis de conduire, les frais annuels sont portés de 15 $ à 16 $. Comme les permis sont renouvelables à tous les deux ans, les détenteurs auront à payer 2 $ de plus.

Le conseil des ministres a adopté ces augmentations à sa séance du 2 octobre dernier, sur proposition du ministre des Transports, Jacques Brassard.

Selon les calculs effectués par la Société de l'assurance automobile du Québec, ces hausses rapporteront aux fonds publics un supplément annuel de quelque 17,1 millions.

Une première tranche de 4,3 millions proviendra de la hausse sur les permis de conduire, soit 1 $ par année pour chaque Québécois détenteur d'un permis.

Le reste des revenus additionnels de l'État, près de 13 millions, proviendra des frais d'immatriculation qui varient selon le type de véhicule. Il y a 4 217 000 véhicules enregistrés au Québec.

Au bureau du ministre Brassard, on signale que c'est à la demande du ministère des Finances que la hausse a été décrétée.

On fait observer que le produit de la hausse sera versé au fonds consolidé de la province, non à la Société d'assurance automobile.

Louise Accolas, porte-parole du ministre Brassard, a atténué l'importance de la hausse en notant que le ministre des Transports avait néanmoins vu le fonds routier, soit le budget d'amélioration des routes, augmenter de 75 millions cette année.

De plus, c'est la première hausse des droits depuis 1994, a fait valoir Mme Accolas.

La porte-parole du Club automobile de Québec, Paula Landry, a signalé que même si les automobilistes versent plus de 2 milliards en droits et taxes de toutes sortes au gouvernement, Québec ne remet que 876 millions sur les routes.

« Qu'on vienne en chercher davantage n'est pas acceptable pour nous », a conclu Mme Landry.

La privatisation de la SAQ est loin de faire l'unanimité

Divisée, la population veut un débat sur le sujet, selon un sondage commandité par les employés de la Société

Presse Canadienne

Si jamais le gouvernement du Québec envisage de privatiser la Société des alcools du Québec (SAQ), il devra avoir en tête que la population est divisée à parts égales sur cette question et que 62 % des gens tiennent à ce qu'il y ait d'abord un débat public.

C'est ce que révèle le sondage commandé par les quelque 2000 employés syndiqués de bureau et de magasins de la SAQ, rendu public hier en conférence de presse par le président de ce syndicat, Jules Saint-Amour.

« Quand il y a des négociations de conventions collectives, ce qui est le cas présentement, il se trouve toujours un politicien qui brandit la menace de la privatisation », a indiqué M. Saint-Amour.

« On ne serait pas surpris que quelqu'un suggère la privatisation de la SAQ au cours du sommet socio-économique », a-t-il ajouté.

C'est dans ce contexte que M. Saint-Amour est particulièrement réconforté par le résultat montrant qu'un Québécois sur deux choisit de ne pas privatiser la SAQ.

En fait, 46 % des sondés sont tout à fait ou plutôt d'accord avec la privatisation du réseau de magasins, de l'usine d'embouteillage et des entrepôts, contre 46 % qui sont plutôt ou tout à fait en désaccord. Huit pour cent préfèrent ne pas répondre.

Aux 1200 personnes de toutes les régions du Québec sondées par téléphone du 7 au 10 octobre, les sondeurs ont demandé si la question de la privatisation de la SAQ méritait un débat public. À cela, 62 % ont répondu oui, 34 % non et quatre pour cent ont préféré ne pas se prononcer.

En outre, 57 % ont dit considérer la SAQ (qui existe depuis 75 ans) comme une partie du patrimoine québécois, tandis que 39 % ont répondu par la négative.

En 1985, le gouvernement du Québec a tenté de privatiser les 129 succursales de la SAQ de la région métropolitaine. Le projet a finalement été abandonné, a rappelé le leader syndical.

En Alberta, a rapporté M. Saint-Amour, il y a eu privatisation des magasins en 1994. Le gouvernement a imposé une taxe de 15 %, ce qui a fait augmenter les prix d'autant, alors que le nombre de produits offerts dans les magasins a diminué en raison du souci des commmerçants de réduire leur inventaire.

Aussi, le nombre de magasins a triplé et est passé de 200 à 600, et les vols à main armée ont augmenté, a-t-il dit.

En ce qui a trait à la diversité des produits offerts par la SAQ, celle-ci est jugée satisfaisante par 76 % des sondés, démontre le sondage.

Aux yeux du leader syndical, les faibles coûts d'exploitation (environ 15 % des ventes de la SAQ), la disponibilité des produits dans tous les coins du Québec, et des prix uniformes, constituent les points forts de la société.

En plus de ses 339 succursales, la SAQ distribue ses produits par l'intermédiaire de 155 agences situées en régions faiblement peuplées et dans des épiceries et des dépanneurs.

620 000 $ de bijoux oubliés...

Agence France-Presse
PFORZHEIM, Allemagne

Un joaillier a perdu hier, à Pforzheim (sud-ouest), pour 700 000 deutschmark (619 570 $ CAN) de bijoux, qu'il avait oubliés sur le toit de sa voiture au moment de prendre la route, a indiqué la police. Lorsque le joaillier s'est rendu compte de son oubli après avoir roulé, il a refait le chemin parcouru, mais n'a plus retrouvé sur place qu'un bon de livraison et un stylo...

loto-québec résultats

Banco — Tirage du 96-10-29
16 18 19 20 22
24 25 27 34 36
40 41 43 46 49
50 55 58 59 62

La Quotidienne — Tirage du 96-10-29
3 4
170 5911

Extra — Tirage du 96-10-29
NUMÉRO: 577361

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Pas de comptant initial. Pas de dépôt de sécurité. Transport inclus.

PAS D'ATTRAPE!

neon

1997

SEULEMENT 297$* PAR MOIS

(Location, terme de 36 mois/aucun comptant initial)

Neon Highline 4 portes 1997

• climatiseur • boîte automatique
• coussins de sécurité
• direction assistée
• freins assistés à disques à l'avant

• moteur 2 litres, 16 soupapes, 132 chevaux
• habitacle avancé
• radio am/fm stéréo
• et plus encore!

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

750 $ AUX DIPLÔMÉ(E)S
Remise en argent additionnelle de 750 $ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix **en plus** de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1996.

Programme d'aide pour handicapés physiques
Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER QUELQU'UN DE FIABLE

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut avec l'ensemble 22D. Immatriculation, taxes et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement mensuel sera exigé. Rachat non requis. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

SCANNER

Service privé de scanner sur ordonnance médicale ou dentaire

• Tête • Sinus
• Poumons • Abdomen
• Colonne • Extrémités

et pour implants dentaires

Frais remboursés par la CSST, la SAAQ et par la plupart des assurances

RENDEZ-VOUS DANS LA MÊME SEMAINE. OUVERT LE SOIR.

TOMO CONCORDE INC.
300, boul. de la Concorde Est, Laval
(514) 629-8666 - 1 800 561-8666

VESTIAIRE VA DES ATHLÈTES

LA MEILLEURE SÉLECTION DE VÊTEMENTS DE SKI AU CENTRE-VILLE

LOUIS GARNEAU DESCENTE THE NORTH FACE ORAGE Skiwear PHENIX

1192, rue Ste-Catherine O, angle rue Drummond
875-0079
Centre Eaton • 845-8722

Pour un gars d'Ottawa

Nathalie
PETROWSKI

Il y a plus de trente ans, l'Office national du film de Canada a produit un film absolument fabuleux, intitulé « À Saint-Henri, le 5 septembre ».

Une douzaine de cinéastes de l'époque, dont Michel Brault, Claude Jutra et Claude Fournier, avaient été précipités le 5 septembre 1962 dans les rues du Saint-Henri.

Le but ? Filmer à plusieurs mains et à plusieurs regards une journée dans la vie d'un quartier populaire de Montréal.Le résultat ? Une véritable pièce d'anthologie cinématographique où Saint-Henri ressemble à un New York en miniature.

Aujourd'hui encore, je n'hésiterais pas une seconde à obliger tous les étudiants en cinéma de la province à visionner ce film étonnant tant par son rythme que sa modernité.

C'est en pensant à ce chef-d'oeuvre que j'ai regardé *Référendum, prise deux, take 2*, le dernier-né des créations collectives de l'ONF diffusé au Canal D hier soir.Le projet ressemble à bien des égards à celui de Saint-Henri.

Pour une deuxième fois dans l'histoire de l'ONF, on a voulu « lâcher lousse » une bande de de cinéastes sans ordres, limites ou mandats. Allez à la chasse les boys. Advienne que pourra.La nouveauté cette fois, c'est que les 23 réalisateurs étaient autant de langue française que de langue anglaise.

Le but ? Filmer à plusieurs mains mais dans les deux langues, les journées historiques précédant le choix d'un peuple.

Le resultat ? Un document à la limite de la propagande fédéraliste, fait sur mesure pour le gars d'Ottawa, où on ne cesse de parler en anglais et où, selon ma perception du moins, il n'y en a que pour l'angoisse des Anglais de Montréal et du « rest of Canada ».

Un peu comme si le référendum avait eu lieu en Alberta.Un peu comme si l'enjeu premier du débat — se separer ou rester dans la confédération — avait été détourné à la faveur des états d'âme des observateurs. Par mesure de prudence, on nous présente bien sûr quelques souverainistes qui se confessent candidement sur la banquette d'un taxi, mais ils ne pèsent pas lourd dans la balance.

J'exagère bien sûr mais c'est MA perception et comme au royaume de la communication, la perception est souveraine, celui qui perçoit a ultimement raison.

Le confort et l'indifférence, le film sur le référendum de 80 signé par Denys Arcand, n'était pas parfait, mais au moins il tentait de nous expliquer pourquoi le grand rêve souverainiste avait échoué. Ici on nous explique rien du tout, sinon que les Canadiens anglais nous aiment et qu'ils ont eu chaud.Malheureusement, ça on le savait déjà. Malheureusement aussi, eux l'ont déjà oublié.

■■■

Pettigrewmanie

Deux ans plus tard dans les Maritimes, les libéraux d'Ottawa et surtout ces dames libérales viennent de découvrir le ministre Pierre Pettigrew.

Le mot *découvrir* est d'ailleurs un euphémisme. Ces dames ont littéralement craqué pour le grand Pierre. À défaut de pouvoir ramener chez leur mère ce gendre idéal, elles rêvent maintenant d'en faire le nouveau *sex-symbol* de la politique canadienne.Elles adorent son col roulé noir (so french). Un peu plus et elles décoifferaient son épaisse crinière argentée.

Et que dire de son regard si clair et si sincère. Même ses petites lunettes rondes les excitent. Ces dames du Parti libéral fédéral trouvent Pierre « sooo » sexy qu'elles le voient déjà succéder à Jean Chrétien.

Comment expliquer un tel engouement pour le gars d'Ottawa ? Très simplement. Ces braves Canadiennes sont en manque et je les comprends. Elles n'ont personne sur qui fantasmer, même virtuellement.

Jean Chrétien est marié et plutôt mal placé pour courir les concours de beauté. Paul Martin est trop vieux, Martin Cauchon, trop jeune, Allan Rock trop *straight*, Sergio Marchi, trop tonneau, Stephane Dion a le museau d'un petit rongeur et Marcel Massé donne dans le cochon de lait polytraumatisé.

■■■

Thérapie Mongrain

Quand j'ai su que la nouvelle émission de Jean-Luc Mongrain à Télé-Québec porterait le titre de *Commission Mongrain*, j'ai tiqué. Donner son propre nom à une commission quand personne ne nous a sonné, ça fait prétentieux. Une toge et un marteau avec ça, Jean-Luc ?

Par curiosité, j'ai regardé la première commission sur la santé, puis celle sur la justice dimanche. Mes impressions ? C'est très bon. Bon dans le sens d'intense, de dramatique, et de passionnément televisuel.

Voilà enfin un show de chaises où ça déménage et où les décideurs sont appelés à « comparaître » plutôt qu'à « plugger » leur cassettes. Voilà surtout un show qui sert de véritable thérapie collective.

Pas question de laisser les décideurs parler entre eux. Tous leurs détracteurs et leurs victimes sont réunis devant eux et n'attendent que le signal pour les ramener sur terre avec des exemples precis.

Il fallait voir Mongrain dimanche soir extraire brutalement d'un sac des dizaines d'armes artisanales fabriquées en prison et exiger des explications sur le type des libérations conditionnelles.Mongrain rêvait de réinventer le débat public. C'est réussi.

Mazda Protegé SE 1997

VOICI UNE OFFRE IRRÉSISTIBLE SUR LA MAZDA LA PLUS VENDUE.

179$*

Location par mois/24 mois

- Garantie 5 ans**
- Stéréocassette AM/FM et 4 haut-parleurs
- Moteur 1,5 L à DACT, 16 soupapes
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Volant inclinable
- La plus spacieuse de sa catégorie†
- Excellente consommation d'essence (50 mi./gal)
- Excellente valeur de revente
- Frais d'entretien minimes

LOCATION Programmatisée MAZDA

Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda

EMPORTE-MOI

† Comparaison selon l'année-modèle 1997. * Offre valable sur toute nouvelle location au détail chez les détaillants participants à partir du 4 octobre pour un temps limité. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Protegé SE 1997 (modèle de base #04JJ57AA00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1 500 $ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 250 $ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 600 $, immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8¢ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants. ** Détails chez votre concessionnaire.

DONNEZ-MOI DES AILES

Société pour les Enfants Handicapés du Québec
2300, boul. René-Lévesque ouest
Montréal, Québec H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171

AILES

Papier monnaie du Canada

Recherchés : de 1935 et avant tous les billets du Dominion du Canada tous les billets des banques à charte effets uniques, successions, collections... Venez-nous voir pour obtenir une évaluation suivie d'une offre d'achat en argent comptant

Thompson & Whetstone inc.
1117, rue Ste-Catherine O., bureau 900, Montréal
Lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30
289-9761

MONT BLANC

Des oeuvres somptueuses que Mozart lui-même aurait été fier d'avoir créées.

Hommage à Wolfgang Amadeus Mozart
Agenda (100 $), stylo (250 $), stylomine (155 $), stylo à bille (155 $) et étui triple (35 $)

En vente maintenant chez votre détaillant agréé Montblanc

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne 845-4651

2417626-000

50% de plus de délicieux biscuits gourmet ! À l'achat de 10 $ ou plus de biscuits !*

*Jusqu'au 17 novembre 1996, dans les magasins Monsieur Félix & Mr Norton participants. Maximum d'une livre de biscuits en prime. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Non monnayable.

courez la chance de gagner une partie des PLUS 4000$ en certificats cadeaux Monsieur Félix & Mr. Norton pour Noël !

Monsieur Félix & Mr. Norton

LP1400

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1996

LA FONDATION JEUNESSE DU MONDE
REMERCIE SES COMMANDITAIRES

LE CIRQUE DU SOLEIL
AIR CANADA
LA BANQUE NATIONALE
L'AGENCE INTER-VOYAGE
SES GÉNÉREUX DONATEURS
ET SES NOMBREUX BÉNÉVOLES
Merci à tous!

Les gagnants du tirage

1er prix
MADAME MARIE ROBIN
LAVAL DES RAPIDES, QC.
BILLET # 600

2ième prix
MONSIEUR YVES LARUE
SAINTE-FOY, QC.
BILLET # 572

Deux semaines après les travaux, un mini-chantier resurgit

GEORGES LAMON

À peine deux semaines après la fin des travaux de réfection du tronçon de la rue Notre-Dame Ouest, entre University et McGill, voilà qu'un autre mini-chantier a resurgi hier, à l'angle de la rue Gauvin, dans le même secteur.

Les automobilistes qui circulent dans ce secteur devront donc s'armer de patience au moins jusqu'à demain pour voir ce nouveau mini-chantier disparaître.

Ces travaux ont été rendus nécessaires par le bris d'une conduite d'eau dans la chaussée, qui n'avait pas été décelé lors de la réfection. Selon un porte-parole des Travaux publics de la Ville de Montréal, Pierre Bonin, c'est à la demande même de l'entreprise Unitel Communications que la Ville a accepté de suspendre temporairement jusqu'à demain le remplacement de la section de cette conduite d'eau de 25 cm de diamètre. Habituellement, la réparation se fait le même jour, tout comme le rétablissement de l'approvisionnement en eau potable.

De l'avis de M. Bonin, il peut arriver qu'une entreprise demande de ne pas couper l'eau dans un secteur, dans la mesure du possible. Dans le cas d'un secteur résidentiel, il est plus difficile de se rendre à une telle demande sans pénaliser les résidants du secteur touché.

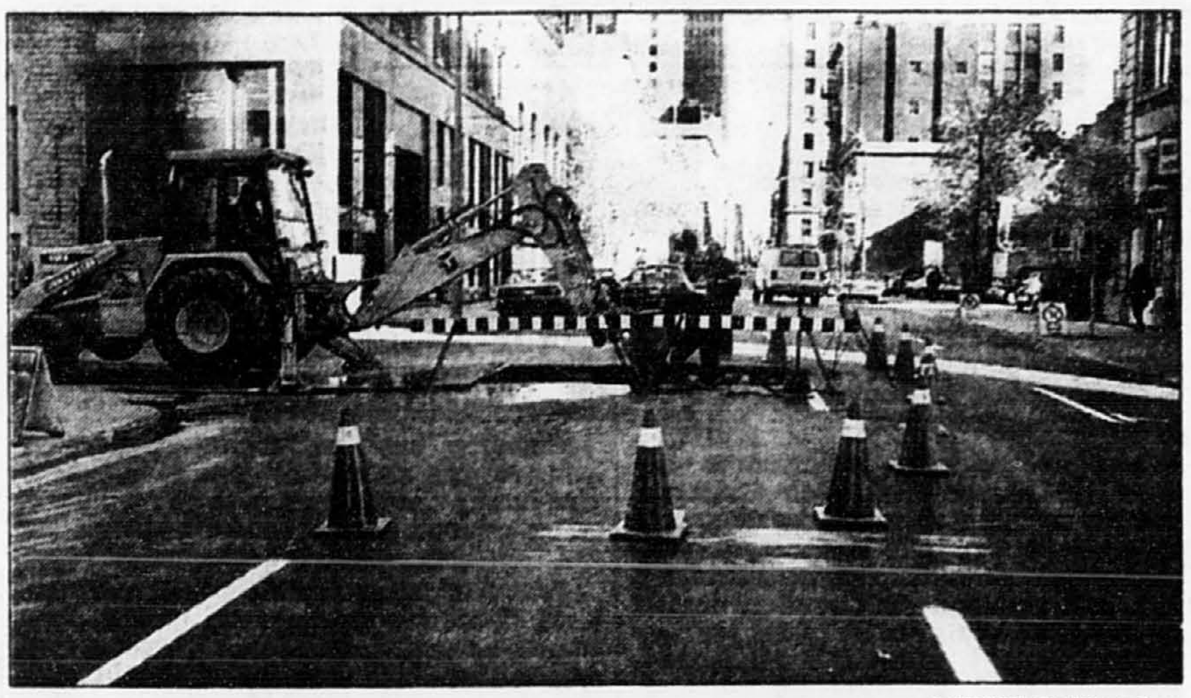

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

À l'angle des rues Notre-Dame Ouest et Gauvin, un nouveau mini-chantier a resurgi hier à la suite du bris d'une conduite d'eau. Les habitués de l'endroit en seront quittes pour mettre de nouveau leur patience à l'épreuve.

Entre-temps, les ingénieurs de la Ville ont jugé qu'on pouvait laisser s'écouler l'eau en profondeur sans qu'elle n'endommage le reste de la chaussée nouvellement refaite.

C'est lundi que la fuite a été décelée. On a remarqué que la chaussée commençait à gonfler. L'équipe d'urgence eau des Travaux publics s'est donc mise à l'oeuvre pour réparer les dégâts, qui pourraient avoir été causés par la machinerie lourde employée lors des travaux de réfection de la chaussée.

Métro: comment gagner près de 2$ par retard

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les Montréalais qui poireautent plus d'un quart d'heure sur les quais du métro pourraient voyager gratuitement la prochaine fois qu'ils se déplaceront sous terre. Il leur suffira de s'être trouvés au bon endroit au bon moment, puisque depuis lundi, les employés de la STCUM se déplacent de station en station pour offrir à la ronde quelque 75 000 formulaires de réclamation. Ce projet pilote prendra fin le 4 novembre.

« Il existe 12 versions de formulaire différentes, précise Odile Paradis, porte-parole de la société de transport. Nous demandons aux gens ce qu'ils préfèrent comme mode de remboursement et quelle durée d'attente ils jugent convenable. Nous allons aussi vérifier s'il vaut mieux qu'ils téléphonent sur-le-champ, pour prouver qu'ils ont bel et bien subi une panne, ou qu'ils prennent une correspondance en sortant. »

Dans tous les cas, les victimes de pannes et de retards devront réclamer un nouveau billet (ou un crédit sur l'achat de leur prochaine carte mensuelle CAM) avant le 14 décembre.

Le projet en cours permettra à la STCUM d'implanter un programme en bonne et due forme au tout début de 1997. Ses responsables espèrent convaincre les Montréalais de laisser tomber leur voiture et leur démontrer que le métro reste un mode de transport fiable et efficace.

Prenez tout votre temps pour admirer la nouvelle Honda CR-V.

(À peu près trois mois, car elle n'arrive qu'en janvier.)

Nos annonces accrocheuses ont excité votre intérêt ? Parlons maintenant de l'objet de vos désirs. Il s'agit du véhicule qui fait actuellement saliver les chroniqueurs et, en général, augmenter le rythme cardiaque des passionnés. La toute nouvelle Honda CR-V est l'utilitaire sport à tout faire qui répond à l'ensemble de vos aspirations et inspirera avec brio chacun de vos élans.

« Dans la CR-V, toutes sortes de choses nous rappellent que Honda connaît vraiment l'interaction des humains et des automobiles. »
- Automobile Magazine

Les commentateurs de la scène automobile ont bien exprimé, dans leurs articles élogieux, que notre CR-V renouvelle le concept de sa catégorie. C'est vrai et nous en sommes très fiers.

La CR-V vous entraînera vers les grands espaces sans compter son espace intérieur. En

« Honda CR-V : une belle surprise nous attend »
- Le Journal de Montréal

fait, elle est considérablement plus spacieuse que le RAV4.

Vous y trouverez toute la place qu'il faut pour les bagages, les sacs de golf, l'équipement de camping, le chien... Tout ! De plus le couvercle du compartiment de rangement arrière se transforme aisément en une table que vous pouvez installer à l'extérieur.

Quelles que soient vos fréquentations - les rues encombrées de la ville ou les chemins de l'arrière-pays - le nouveau moteur 2 litres à DACT et 16 soupapes de la CR-V s'en accommode sans peine, grâce à sa puissance exceptionnelle. Et parce qu'il a un couple à courbe pratiquement plate, ce moteur de conception originale est d'une sobriété exemplaire.

« Deux éléments ont joué en faveur de la Honda CR-V : son moteur plus puissant et son habitabilité supérieure. »
- Le Guide de l'auto 97

Lorsque les conditions deviennent ardues, la suspension indépendante à deux leviers triangulés aux quatre roues de la CR-V aplanit les difficultés en souplesse. De plus, le nouveau système Honda à quatre roues motrices par autotransfert ponctuel, offert de série, donne de la motricité aux roues arrière, mais seulement quand le besoin survient. Pas de leviers à tirer ni de boutons à pousser.

Mais notre CR-V n'est pas seulement bien faite, elle est aussi bien tournée : deux coussins gonflables, épurateur d'air intérieur, freins ABS, glaces, serrures et rétroviseurs électriques, boîte automatique, programmateur de vitesse, climatisation sans CFC, essuie-glace/lave-glace de lunette, radio AM/FM stéréo avec quatre haut-parleurs et porte-gobelets à l'avant et à l'arrière. On trouve tout cela dans la CR-V de Honda pour moins de 28 000 $.*

Voilà, en fin de compte, une utilitaire sport qui piaffe d'impatience. Nous vous demandons cependant d'atténuer un peu la vôtre, car la nouvelle CR-V n'arrive chez votre concessionnaire Honda qu'en janvier prochain.

DÈS JANVIER 1997

INFORMEZ-VOUS AU 1 888 9-HONDA-9

**Prix estimatif. Taxes, immatriculation, assurance, transport et préparation en sus. Version japonaise illustrée. Au Canada, l'équipement et la présentation peuvent différer. Tous les renseignements figurant ici nous apparaissaient exacts au moment d'aller sous presse. Les caractéristiques peuvent changer sans préavis. Conduisez toujours dans le respect de la nature.*

HONDA

CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION

La rescapée de la tuerie du Harvey's survivrait

MARCEL LAROCHE

À moins de complications, l'unique rescapée de la tuerie au restaurant Harvey's du quartier Côte-des-Neiges, à Montréal, survivra à l'attentat qui a coûté la vie à ses deux collègues de travail.

La jeune femme de 20 ans, qui a miraculeusement échappé à la mort, pourra fournir de précieux renseignements susceptibles de faire progresser l'enquête policière sur ces meurtres survenus aux petites heures lundi matin, peu de temps après la fermeture du commerce.

Depuis la découverte de ce crime crapuleux, les policiers de la CUM ont multiplié leurs recherches pour retracer trois individus aperçus vers 2 h du matin, dans la nuit de dimanche à lundi, déambulant sur le trottoir en face de la Banque de Montréal, voisine du restaurant Harvey's.

Les trois hommes dans la vingtaine, dont un était vêtu d'un manteau portant dans le dos l'inscription « President Stone », ont été vus se dirigeant vers la rue Goyer, où un couteau ayant servi au double meurtre a été découvert sur un parterre.

Le lieutenant-détective Jean-François Martin, de la section des homicides de la CUM, a indiqué hier à *La Presse* que ces trois hommes étaient toujours activement recherchés.

Surpris par les voleurs qui se seraient introduits par une porte secondaire, les deux victimes, Robert Pinto et Guy Desmarais, qui étaient sur le point de quitter le commerce, auraient été rapidement maîtrisés, ligotés et bâillonnés.

Les bandits se seraient par la suite dirigés au sous-sol du commerce, où ils auraient trouvé l'employée affairée à placer dans le coffre-fort les recettes de la journée.

Devant la résistance de la jeune femme, qui aurait refusé de donner la combinaison du second coffre-fort, les voleurs l'auraient ligotée et bâillonnée.

Après avoir fait main basse sur une somme d'argent estimé entre 1600 $ et 2000 $, les voleurs auraient tailladé la gorge de la jeune femme. Par crainte d'être éventuellement reconnus et dénoncés, ils auraient fait subir le même sort aux deux autres employés avant de déguerpir.

Le drame devait finalement être découvert, vers 6 h lundi matin, par un couple d'employés du restaurant qui se sont empressés d'alerter les policiers.

SOYEZ *à votre affaire!*
Lisez les pages
économiques
du lundi au samedi
La Presse

Querelle entre monarchistes russes en Cour supérieure

Critiquer les successeurs du tsar Nicolas II n'est pas les diffamer, conclut le juge

YVES BOISVERT

Il y avait des grands de ce monde — ou du monde du siècle dernier — devant la Cour supérieure, récemment : Son Altesse impériale le grand duc Wladimir Cyrillovich Romanov de Russie, son épouse et leur fille poursuivaient pour diffamation un pamphlétaire monarchiste russe d'Outremont...

Le juge Claude Tellier, qui vient de débouter les Romanov, a dit à tout ce beau monde que les cours ne sont pas là pour réécrire l'histoire ou pour se mêler de débats politiques entre groupuscules monarchistes.

La famille du grand duc Romanov vit maintenant en France, à Briac-sur-Mer. Elle est l'héritière du trône du tsar Nicolas II, assassiné avec toute sa famille en 1918, pendant la révolution bolchévique.

Le frère de Nicolas II fut lui aussi exécuté par les communistes, si bien que la succession échut au cousin du tsar, le grand duc Cyril, père de Wladimir. Cyril est mort en 1938.

Tout cela est fort intéressant, mais il ne semble pas à l'ordre du jour russe de rétablir la monarchie... Cela n'empêche pas les groupes de monarchistes russes de s'agiter sur le sujet, d'en faire la promotion et de choisir un restaurateur de la monarchie tsariste. C'est ainsi que M. Constantine Constantinovich Weymarn, d'Outremont, a mis son grain de sel dans le débat.

En 1984, M. Weymarn a écrit une « adresse aux monarchistes ». Le document a circulé en cercles apparemment restreints. Il y dit notamment que c'est un complot international qui a mis fin à la monarchie, que la famille du grand duc n'est pas celle qu'il faut pour la restaurer en Russie et que l'Église orthodoxe, en accord avec le peuple russe, devrait choisir le prochain tsar.

Les Romanov se disent diffamés par ce texte. Ils ont déposé en 1985 une poursuite de 100 000 $ au palais de justice de Montréal pour obtenir réparation. Le grand duc étant mort en 1992, ce sont sa femme et sa fille qui ont repris l'action.

Entre autres, les Romanov contestent, comme l'écrivait Weymarn, que le grand duc se soit marié en secret en 1948, que la grande duchesse ne soit pas une « vraie noble », que le grand duc Cyril ait collaboré avec l'Armée rouge, que la fille de Wladimir, Maria, se soit mariée dans une cérémonie d'opérette en 1976 devant le roi Juan Carlos d'Espagne...

La famille Romanov ne s'est pas rendue à Montréal. Certains membres ont été interrogés en France et leur avocat, Émile Colas, a plaidé avec le plus grand sérieux pour ses clients.

Le juge Tellier vient de lui dire que ces gens se sont trompés d'adresse. Le texte de Weymarn contient des exagérations évidentes, mais il ne s'agit pas de diffamation.

Il s'agit d'un débat politique entre monarchistes : « Les tribunaux n'ont pas pour mission de réécrire l'histoire ou de commenter la valeur politique des déclarations ou prises de positions par des groupes qui s'affrontent », écrit le juge dans cette décision de 38 pages.

Une pièce d'or unique

Agence France-Presse
MAYENCE, Allemagne

Une pièce d'or frappée sous le règne de Charlemagne a été pour la première fois découverte, à Ingelheim près de Mayence, a annoncé hier le bureau des monuments historiques de Rhénanie-Palatinat. Cette pièce unique de 4,45 grammes, frappée entre 812 et 814 à Arles (sud de la France) dans les dernières années du règne de Charlemagne, est extrêmement bien conservée et porte une image de l'empereur couronné de laurier.

Prix jamais vu !
RIEN À PAYER AVANT MARS 97*
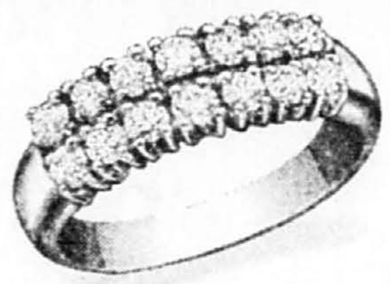
SEULEMENT 499 $
0.50 point diamant total
OR 14 carats
Prix d'évaluation 900 $
CM MICHALID
* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes.
937, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL 948-1212
Ouvert le dimanche de 12 h à 17 h

Participez au programme Alix Toyota
VALEUR PLUS!
2 DERNIERS JOURS
Recevez GRATUITEMENT!
+ 4 PNEUS D'HIVER
+ TAPIS D'HIVER
+ CHANGEMENTS D'HUILE
+ BALAIS D'ESSUIE-GLACES
sur toutes les Corolla et Camry en inventaire jusqu'au 31 Octobre 1996
Nous avons en stock '97 tous les modèles au prix des '96 !

Venez faire l'essai de la nouvelle RAV4 !
Alix TOYOTA
www.autolinq.com/alix
" Chez Alix, vous en avez toujours PLUS ! "
Tél: (514) 376-9191
6807 rue De Lorimier, Mtl.

Ça ne manque pas d'intérêt.

Jusqu'à 10 %

G A R A N T I

Placements Québec vous offre deux types d'Obligations à terme du Québec (OTQ) garanties par le gouvernement du Québec, sans limite de capital :

OTQ à taux progressif
• Taux progressif garanti jusqu'à l'échéance
• Rachetables chaque année

OTQ à taux fixe
• Choix d'échéance de un à dix ans
• Revenus d'intérêt constants et élevés dès la première année

OTQ à taux progressif**									
1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année	7e année	8e année	9e année	10e année
3,25	4,25	5,25	6,00	6,50	7,00	7,50	8,25	9,00	10,00
4,00	Taux de la 1re année incluant le boni d'intérêt de 0,75%								

OTQ à taux fixe avec échéance de** :									
1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
3,25	3,75	4,60	5,00	5,50	5,90	6,15	6,50	6,65	6,80
Taux de la 1re année incluant le boni d'intérêt de 0,75%									
4,00	4,50	5,35	5,75	6,25	6,65	6,90	7,25	7,40	7,55

Pour acheter vos OTQ, appelez Placements Québec ou rendez-vous dans une institution financière, chez un courtier en valeurs mobilières ou un intermédiaire en assurance. Dépliants disponibles dans les bureaux de Communications Québec.

Vous voulez profiter du boni de 0,75 % ? Achetez vos OTQ en appelant Placements Québec avant le 1er décembre 1996 **du lundi au vendredi entre 8 h et 20 h et le samedi de 9 h à 17 h.**

TÉLÉPHONEZ À PLACEMENTS QUÉBEC avant le 1er décembre 1996
BONI D'INTÉRÊT DE 0,75 % LA PREMIÈRE ANNÉE*

* Le ministre des Finances peut mettre fin à cette offre en tout temps.
** Taux offerts sur la base de versements annuels d'intérêts.

1 800 463-5229

PLACEMENTS QUÉBEC
Notre intérêt à tous
http://www.placementsqc.gouv.qc.ca

LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC Québec

Sondage : Bourque impute en partie son mauvais score à la morosité économique

GILLES PAQUIN

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, s'est fait tirer l'oreille pour commenter le sondage SOM publié hier par *La Presse* et Radio-Canada, qui révèle que les Montréalais sont mécontents de son administration.

Il est difficile de diriger la ville dans les circonstances actuelles, a dit M. Bourque.

« Ce n'est pas facile d'apporter du dynamisme dans un contexte de réduction des dépenses et de changement. Pas facile d'être maire de Montréal dans le climat de morosité que l'on connaît », a-t-il ajouté.

Le tableau n'est pas entièrement sombre : les Montréalais reconnaissent que la ville a changé depuis deux ans, dit M. Bourque. Pour faire avancer les choses, selon lui, il faut l'aide du gouvernement du Québec et celle des citoyens.

Quant au chef de l'opposition, André Lavallée, même s'il traîne loin derrière le maire Bourque dans les intentions de vote des Montréalais, il se dit satisfait des résultats du sondage.

Selon cette enquête, les citoyens de Montréal auraient réélu M. Bourque (44%), de préférence à M. Lavallée (22%), si des élections avaient eu lieu début octobre.

« Les élections ne sont pas pour demain et ma première préoccupation d'ici là est de former une équipe forte composée d'hommes et de femmes du RCM qui soient en mesure d'offrir une option aux électeurs », ajoute M. Lavallée.

Selon lui, le sondage démontre clairement un problème de leadership à l'hôtel de ville et que les citoyens sont insatisfaits du maire ainsi que des services municipaux.

Les gens sont particulièrement déçus de la performance de M. Bourque en ce qui a trait aux dossiers économiques, tels que la recherche de nouvelles entreprises, l'emploi ou la négociation d'un pacte fiscal avec Québec.

« Je n'ai presque jamais entendu le maire parler du chômage, du départ de grandes entreprises comme le CP ou Zellers. Le maire ne parvient même pas à convaincre ses concitoyens de demeurer à Montréal », poursuit M. Lavallée.

Si les Montréalais se disent prêts à maintenir leur appui à Pierre Bourque face à André Lavallée, il en va tout autrement lorsqu'on leur demande de choisir entre le maire et d'autres adversaires plus hypothétiques.

Ainsi, M. Bourque aurait eu fort à faire, face au ministre de la Métropole, Serge Ménard, et il aurait été défait par l'animateur radiophonique Jean Cournoyer. Ce dernier a cependant déclaré hier qu'il avait définitivement renoncé à se porter candidat aux prochaines élections.

Flics acquittés de complot pour parjure

YVES BOISVERT

Déjà acquittés il y a deux ans de parjure dans une affaire de stupéfiants, deux policiers du SPCUM ont été acquittés hier d'avoir comploté pour se parjurer dans la même affaire.

Le juge John D'Arcy Asselin, de la Cour du Québec, avait acquitté en 1994 les policiers Réjean Riel, 46 ans, et Danielle Sauvageau, 33 ans.

On leur reprochait d'avoir menti à la cour dans un procès pour trafic de crack devant la Cour du Québec, en 1992. Riel et Sauvageau avaient nié avoir pris des notes lors de l'interrogatoire de l'accusé. Ils devaient avouer quelques instants plus tard en privé à l'avocat de la Couronne (Me Robert Petit) qu'ils mavaient un calepin de notes (qu'ils ont d'ailleurs montré) et qu'ils avaient menti dans leur témoignage.

Dans un bureau attenant à la salle d'audience, les policiers avaient dit s'être entendus pour cacher l'existence de ce calepin. Il y avait donc là un aveu de parjure et de complot pour se parjurer.

Le juge Asselin a acquitté les deux policiers de parjure parce que la loi exige plus qu'un témoignage pour condamner quelqu'un pour parjure (mentir sous serment). Il fallait une « corroboration » au témoignage de Me Petit.

Certes, ce dernier est intègre et a fait preuve d'un grand souci d'éthique professionnelle : tout de suite après les aveux des policiers, la Couronne a réclamé l'arrêt des procédures contre le trafiquant de crack car les policiers n'étaient plus fiables.

Mais quoi qu'il en soit, le juge Asselin a estimé que la corroboration faisait défaut.

Quant au complot, dont il était question hier, le juge a conclu que le souvenir de Me Petit n'était peut-être pas assez bon. L'avocat disait souvent dans son témoignage « si je me souviens bien » et « ce n'est pas le mot à mot ». Autrement dit, il se peut que les aveux des policiers n'en aient pas été. Ceux-ci, d'ailleurs, disent s'être parlé avant leur témoignage, mais pas pour arranger leurs versions. Me Petit aura mal compris ce qu'ils voulaient dire par « on s'en est parlé ».

Le juge Asselin fait donc bénéficier les deux policiers du doute raisonnable et les acquitte de cette deuxième accusation.

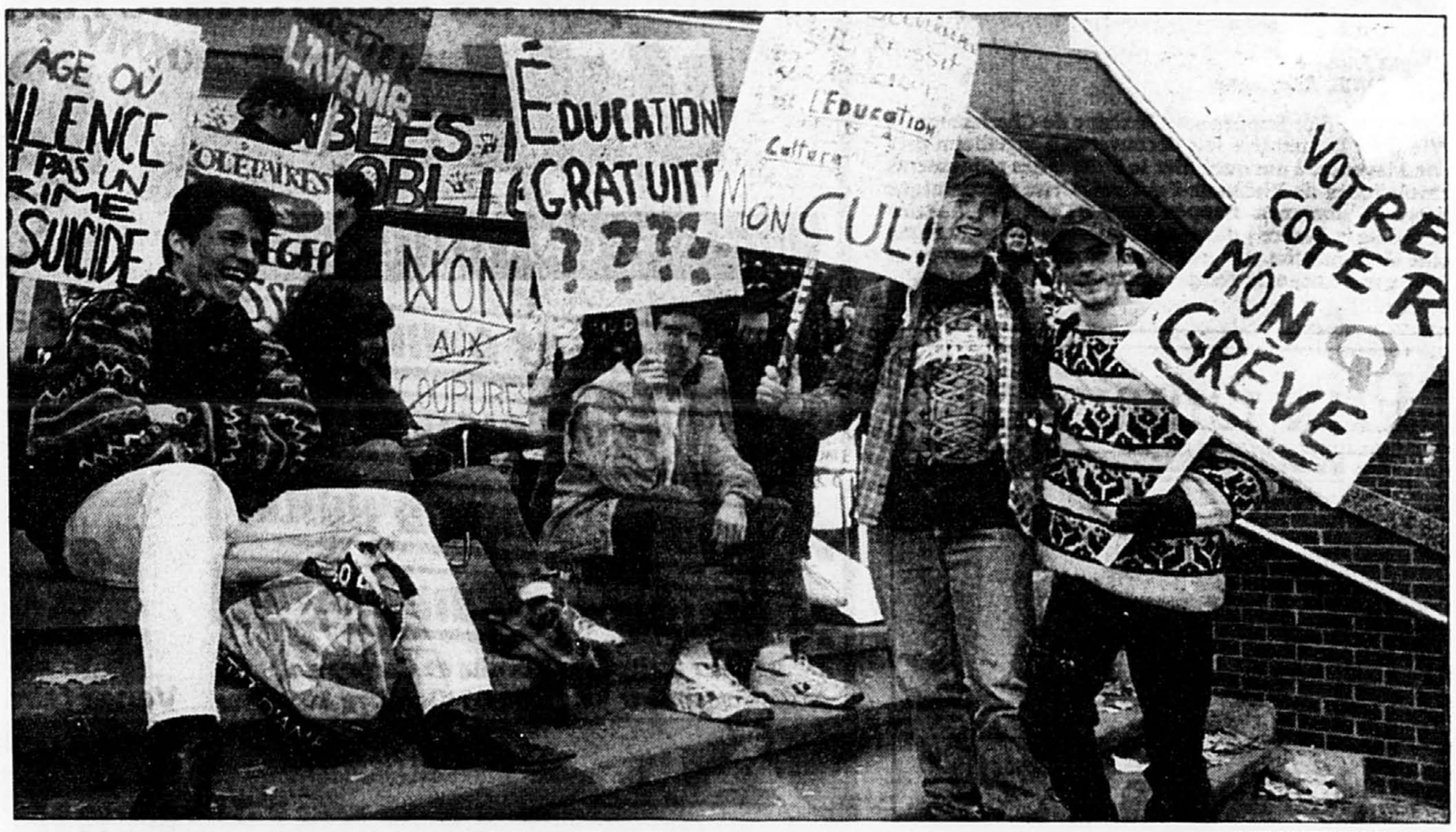

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

C'est dans la bonne humeur que des collégiens ont fait le piquet de grève à l'entrée du cégep du Vieux-Montréal, hier.

Pas encore de mobilisation générale des cégépiens

PIERRE GINGRAS

Après les collégiens des cégeps du Vieux-Montréal et Maisonneuve, ceux du collège Marie-Victorin se sont aussi mis en grève hier.

Selon la Fédération étudiante collégiale, il s'agit là cependant d'un mouvement spontané. Pour la mobilisation générale, il faudra attendre encore quelques semaines, à l'occasion d'une grande manifestation à laquelle seront conviés tous les cégépiens du Québec, a indiqué Étienne Gagnon, le président de la fédération.

Le secteur collégial devrait faire face à des compressions budgétaires de 100 millions, l'an prochain, et les cégépiens craignent que la seule façon d'y parvenir soit d'imposer des droits de scolarité.

« Même si le consensus dégagé lors des états généraux veut que le cégep reste gratuit, la ministre n'a jamais voulu nous le garantir. Mais le gouvernement a jusqu'à la fin décembre pour décréter des droits de scolarité qui seraient effectifs à la session de l'automne prochain. »

En plus des frais d'inscription, explique M. Gagnon, les cégeps ont commencé depuis l'an dernier à imposer des coûts pour des services qui étaient gratuits auparavant. Par exemple, certains collèges perçoivent 10 $ pour louer une case (qu'elle soit utilisée ou pas), 25 $ pour une révision de notes ou encore 50 $ pour obtenir une équivalence de cours à l'occasion d'un changement d'institution.

Les rumeurs persistantes au sujet de l'imposition de droits de scolarité ajoutent donc à la frustration des collégiens, ce qui explique les débrayages des derniers jours, dit-il.

Au cégep Lévis-Lauzon, les élèves procèdent actuellement à l'occupation des lieux. À Ahuntsic, on tient actuellement un référendum sur l'opportunité de faire la grève, tandis qu'à Rosemont et à Saint-Laurent, l'assemblée des cégépiens devrait se prononcer aujourd'hui sur le même sujet.

Au collège Maisonneuve, la grève doit se poursuivre toute la semaine, ce qui correspond à la période de lecture déjà inscrite au programme au début de la session. Au Vieux-Montréal et à Marie-Victorin, il y aura une nouvelle assemblée vendredi pour décider si on continue ou non de boycotter les cours.

Descente chez « le voleur du village »...

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Des policiers provinciaux ont investi, hier, une propriété qu'ils considèrent être celle du « voleur du village de Saint-Roch-de-l'Achigan », et se sont retrouvés devant un fouillis inextricable où étaient entassés carcasses de véhicules, objets volés, chiens, chats, poules, oies, et autres.

C'est à la suite d'une enquête de quelques mois que les membres du détachement de Lachenaie de la SQ ont décidé de se munir de trois mandats de perquisition et d'aller visiter l'immense propriété, où l'on retrouve notamment trois maisons.

À leur arrivée, ils ont dû faire appel à la Société de protection des animaux parce qu'il y avait en liberté une trentaine de chiens et de chats en piètre état. Il y avait aussi des oies, des poules, un cheval et autres animaux qui vivaient à la belle étoile. Un poulailler avait été aménagé dans la boîte d'un petit camion pouvant servir à faire du camping.

Dans ce bric-à-brac, les policiers ont constaté qu'il y avait près d'une centaine de carcasse de véhicules, dont beaucoup étaient à cet endroit depuis longtemps. Une cinquantaine d'objets, présumément volés, ont été saisis, dont un moteur hors bord bien caché ainsi que des appareils vidéo.

L'agent François Doré, des affaires publiques de la SQ, a souligné que l'endroit était très sale. Tard hier soir, les policiers n'avaient pas encore réussi à mettre la main au collet du présumé voleur.

Têtes d'affiche

■ Vice-président et économiste en chef à la Banque Royale, *John McCullum* sera le conférencier invité du prochain déjeuner-causerie du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM). Le sujet : Le Canada est-il une étoile montante de l'économie mondiale ? Rendez-vous à l'hôtel Mont-Royal, 1050, rue Sherbrooke Ouest, le 31 octobre. Coût : 50 $. Renseignements : 523-7520.

■■■

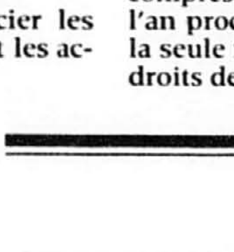

Apparecida de Almeida

■ Colloque ayant pour thème « Pourquoi apprendre le portugais aujourd'hui ? », organisé par la section d'études portugaises et brésiliennes du département de littératures et de langues modernes de l'Université de Montréal, le samedi 2 novembre, à compter de 10 h, à l'amphithéâtre B-2325 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant. On pourra également participer à un dîner-spectacle (coût : 10 $) avec des artistes folkloriques, le jazzman montréalais *Paolo Ramos* et les danseurs brésiliens de capuera. Les ambassadeurs brésilien et portugais, *Carlos Augusto R. Santos-Neves* et *Fernando Da Silva Marques*, prendront la parole, ainsi que nombre de professeurs de langue, d'histoire, de politique et de géographie, des différentes universités montréalaises. Le tout est organisé par *Apparecida de Almeida*, qui enseigne la variante brésilienne du portugais et administre depuis des années des séjours au Brésil. Signalons la participation du directeur de la coopération internationale à l'Université de Montréal, *Jean-Louis Fortin*, et de professeurs étrangers : *Onésimo de Almeida* (Brown University), *Osmar Arouk* (Université du Parà), et *Zelimir Brala* (Université de Zagreb). Entrée libre. Renseignements : 341-0193.

■■■

■ Les diplômés de la faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal ont apporté leur soutien financier pour aménager le Laboratoire d'enseignement informatique qui vient d'être inauguré par le doyen de la faculté, *Jacques Boucher*.

■■■

■ Intéressante initiative retenue par la fondation Téléglobe, à la suite d'un concours organisé parmi les employés de Téléglobe. On a retenu le projet Héritage, présenté par *Chrystal Gray*, une employée de Téléglobe à la station de Pennant Point. Son idée consiste à amener des jeunes du niveau secondaire à réaliser des interviews de personnes âgées de leur communauté. Les résultats de ce travail de recherche seront d'abord présentés en classe, puis dans une exposition destinée au public et présentée à la mi-novembre pour commémorer le jour du Souvenir.

■■■

■ Dans le cadre de ce mois d'octobre, désigné « mois de la lutte contre le cancer », l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec vient de lancer une vaste campagne de sensibilisation au cancer du sein. Les 67 000 infirmières et répartis dans les hôpitaux et CLSC prodigueront donc gratuitement des conseils à toutes les patientes rencontrées dans leur travail. Cette campagne d'envergure est menée en collaboration avec la Fondation québécoise du cancer et le Réseau québécois pour la santé du sein, en collaboration avec Zeneca Pharma. Rappelons qu'en 1991, c'est au Québec qu'on décelait le plus fort taux de mortalité par cancer du sein au Canada. Enfin, signalons que l'Ordre des infirmières tiendra son congrès annuel les 3 et 4 novembre au Palais des congrès de Montréal.

■■■

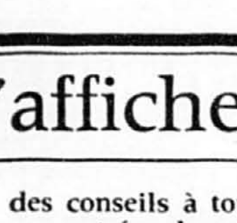

Monique Vézina

■ Profitant de la tenue d'une réunion des sociétés membres, la présidente du Mouvement national des Québécois (MNQ), *Monique Vézina*, a remis un don de 6000 $, recueillis auprès des sociétés membres du mouvement, à *Marjolaine Gaudreault*, présidente de la Société nationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce geste visait bien sûr à venir en aide aux sinistrés du déluge survenu au Saguenay. Mme Vézina a tenu à rappeler que ce sinistre a démontré que « les Québécois ont toujours su faire preuve de solidarité ».

■■■

■ Collecte de vêtements et de jouets, aux stations de métro Berri-UQAM, Henri-Bourassa, Jean-Talon, Lionel-Groulx, Honoré-Beaugrand, Viau et Longueuil, aujourd'hui et mercredi prochain, de 7 h à midi. Les biens recueillis seront remis à Renaissance Montréal pour alimenter ses magasins et financer ainsi des programmes de formation qui permettent à des personnes démunies de se trouver un emploi. Renseignements : 276-3626.

■■■

■ Le parc du Mont-Royal, illustré dans une exposition du Centre canadien d'architecture, jusqu'au 2 février, permet au CCA d'offrir un programme éducatif aux élèves du secondaire ainsi qu'aux cégépiens. Créé en collaboration avec le Centre de la montagne et l'École d'architecture du paysage de l'Université de Montréal, ce programme comprend une randonnée et une mission photographique dans le parc du Mont-Royal pour les élèves du secondaire ; quant aux enseignants de cégep intéressés, ils peuvent bénéficier d'un soutien pédagogique pour établir un programme plus détaillé en complément de la visite. Signalons que le président de la campagne de financement de la fondation internationale du Centre canadien d'architecture, *Daniel Langlois*, président de Softimage, a reçu les invités à l'inauguration de cette exposition consacrée à Frederick Law Olmsted. Les commanditaires de l'exposition étaient de la partie, dont : *Jean-André Elie*, d'Hydro-Québec, *David Culver*, président de la Fondation du CCA, et *Tim Brodhead*, président de la Fondation de la famille J.W. McConnell. Rens.: 939-7000, du lundi au jeudi.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Le SOS d'une mère de neuf enfants

MARTHA GAGNON

Après la mort de son mari, il y a six mois, Maude, 40 ans, s'est retrouvée avec neuf enfants à faire vivre, des enfants âgés de huit mois à 13 ans. Même avec l'aide de l'État, elle n'arrive pas à se reloger ni à joindre les deux bouts.

« Je suis un cas hors normes, reconnaît-elle. À entendre parfois les commentaires, je me sens presque coupable d'avoir fait neuf enfants. Certains me jugent irresponsable ou inconsciente, alors que c'est loin d'être le cas. Mes enfants sont ce j'ai de plus précieux. »

À ceux qui lui demandent pourquoi ils ont eu autant d'enfants, elle répond : « Tout simplement parce que notre couple était basé sur la famille. Et nous ne sommes pas des hurluberlus ; nous ne faisons partie d'aucune secte. C'est une question de valeurs. Même dans la situation actuelle, je ne veux pas placer un seul de mes enfants. J'ai encore du courage, même au fond du gouffre. »

La situation de Maude suscite tantôt l'étonnement, tantôt la compassion. Le Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu a décidé de l'aider en lançant un appel à la générosité du public afin de créer un fonds de dépannage et en essayant de trouver un nouveau logis à la famille.

« Les cas de détresse sont nombreux mais celui de Maude sort de l'ordinaire, explique Diane Lagacé, coordonnatrice du centre qui existe depuis 25 ans et dessert une dizaine de municipalités. Avec neuf enfants, il n'est pas facile de trouver un logis quand on vit des prestations du gouvernement. Même les HLM ne sont pas conçus pour accueillir une famille aussi nombreuse. »

Maude habite la Rive-Sud et a hésité avant de raconter ses difficultés à *La Presse*. Ce n'est d'ailleurs pas elle qui a fait les premiers pas, mais une dame qui a été touchée par la situation de la famille.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

« Il y a des fois où le panier de provisions ne suffit pas », dit Robert Grenier, administrateur du Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu, ici avec la coordonnatrice, Diane Lagacé.

Maude a demandé à garder l'anonymat afin de préserver son intimité familiale et éviter que ses enfants ne soient montrés du doigt.

« J'ai besoin d'aide mais je veux garder ma dignité », dit cette grande femme jolie, à l'apparence robuste mais au regard bleu rempli de tristesse.

« Je ressens une sensation affreuse d'impuissance et de solitude, ajoute-t-elle. Avec mon diplôme de secondaire V et mes occupations familiales, je peux difficilement travailler. »

Au moment du décès du mari, âgé de 50 ans, la famille vivait des prestations d'aide sociale.

« Quelques années auparavant, nous avions tout perdu dans une entreprise de transports dont nous étions les propriétaires, confie-t-elle. J'ai même déjà conduit des camions. À venir jusqu'à cette dégringolade financière, mon mari avait toujours réussi à subvenir à nos besoins en travaillant à son compte. Nous étions très unis. La récession nous a donné un dur coup. On ne s'en est jamais remis. Heureusement qu'il me reste l'héritage de son amour. »

Son mari est mort en Afrique, où il s'était rendu pour tenter de repartir en affaires avec la collaboration de quelqu'un.

« Nous n'avions plus d'assurance-vie et j'ai dû trouver une importante somme d'argent pour payer les frais afin de rapatrier son corps au Canada. Heureusement que mes proches m'ont soutenue. »

Maude habite actuellement dans une maison que le propriétaire a accepté de louer à la famille à la condition qu'ils fassent l'entretien du vaste terrain et de la grande demeure.

« C'était une chance incroyable ! Mais je suis incapable d'assumer ces tâches toute seule et les coûts de location sont désormais trop élevés. »

Son plus grand désir serait de déménager à Québec pour se rapprocher de ses frères et de ses soeurs.

« Ils ont fait le tour de tous les organismes d'aide et il n'y a aucune place pour une famille de neuf enfants, dit-elle. Je ne sais plus quoi faire. »

Maude reçoit mensuellement 1067 $ du Régime des rentes et de l'aide sociale. Elle a appris récemment que ses prestations seront amputées durant un certain temps. Elle doit, en effet, rembourser un montant de 1800 $ et les intérêts perçus en trop après le décès de son mari.

« On a omis de retrancher immédiatement le montant des rentes de l'aide sociale, précise-t-elle. Mon revenu n'est guère plus élevé que celui versé à une femme vivant avec deux enfants sur le BS. »

Le gouvernement accorde mensuellement 975 $ à une femme monoparentale avec deux enfants qui ne peut travailler. La limite est de 987 $ dans le cas de cinq enfants et plus.

Maude reçoit toutefois des allocations familiales qui représentent 1530 $ par mois.

« C'est un gros montant, mais je paye actuellement 950 $ par mois pour le loyer, sans compter des frais importants d'électricité. Il y a les couches, le lait du bébé, l'épicerie, les vêtements et les imprévus », dit-elle.

Le Centre d'action bénévole fait appel à l'esprit d'entraide pour donner un coup de pouce à Maude.

« Nous lançons l'opération SOS famille, dit Robert Grenier, administrateur. Il y a des fois où le panier de provisions ne suffit pas. »

Il invite le public à faire parvenir des dons en argent à l'adresse du centre : 288 A, Radisson, Mont Saint-Hilaire, J3H 2Z4, (514) 467-9373).

Les feuilles mortes ne sont pas des déchets, mais elles brûlent bien...

BRUNO BISSON

La Ville de Montréal procède aujourd'hui à une autre collecte spéciale de feuilles mortes, et il lui en faudra beaucoup parce qu'elle en a perdu quelques millions dans un incendie qui s'est déclaré sur un de ses terrains vagues.

Les pompiers du poste 4 (temporairement fermé) et du poste 27 ont dû combattre cet incendie pendant plus d'une heure, vers 18 h lundi, quand le feu a ravagé des tas de feuilles et de bois mort abandonnés par le Service des travaux publics municipal, à l'angle du chemin de la Côte-des-Neiges et de la rue Bedford, dans l'ouest de la Ville.

Selon les services d'incendie, ces végétaux morts couvraient une superficie de 500 pieds sur 60 et s'élevaient jusqu'à six mètres de hauteur par endroits, lorsque les flammes s'y sont attaquées, vers 17 h.

Le brasier a pris une telle intensité que les pompiers ont dû faire appel à des renforts. Des employés des Travaux publics ont ensuite été appelés pour nettoyer le terrain, et notamment pour disperser ce qui restait encore de combustible pour le feu, qui a couvé de longues heures.

Ces arbres abattus et ces branches et feuilles mortes étaient le produit d'activités d'émondage, d'abattage d'arbres malades et de ramassage de... feuilles mortes.

Les Montréalais qui y verraient une leçon et qui décideraient de se débarrasser de leurs feuilles mortes de façon plus utile et moins radicale le prendront note qu'après celle d'aujourd'hui, il y aura encore deux autres collectes, les 6 et 13 novembre.

Quand elles ne prennent pas feu, les feuilles mortes peuvent faire « un excellent compost de qualité AA », qui sera notamment utilisé dans les jardins communautaires et par le service d'horticulture de la Ville, après deux ans de pourrissement contrôlé.

« En participant à la collecte des feuilles, souligne la Ville, les citoyens contribuent à la réduction du volume de déchets en créant une ressource utile ».

Drame passionnel

MARCEL LAROCHE

Une dispute envenimée par l'alcool a tourné au drame, tôt hier matin, quand une femme de 36 ans a présumément poignardé à mort son ami dans la cinquantaine.

La victime, dont la police ignorait toujours l'identité hier soir, était en visite dans un logement du 7940, rue Birman, dans le quartier Parc-Extension, lorsqu'elle a été impliquée dans une altercation avec la locataire des lieux, une femme d'origine polonaise.

Après avoir présumément asséné un coup de couteau à son invité d'un soir, la dame serait retournée au lit, vers 1 h du matin, sans se préoccuper de l'état de santé de l'homme qui aurait succombé à ses blessures peu de temps après l'altercation.

Prise de panique en découvrant le corps inerte de son ami, la dame aurait tout d'abord communiqué avec sa propriétaire, vers 3 h 55 hier matin, pour lui demander d'alerter la police. Sur ses conseils, la femme aurait finalement décidé elle-même d'appeler la police via le 911, à 4 h 01 du matin, pour dire qu'un homme gisait sans vie dans son logement.

L'enquête menée par les sergents-détectives André Delorme et Jean-Claude Bergeron, de la section des homicides du SPCUM, a rapidement conduit à l'arrestation de la femme qui, curieusement, n'a jamais pu fournir le nom de la victime.

La femme devra comparaître aujourd'hui pour être formellement inculpée du 42e meurtre commis depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM.

Notre nouvelle adresse
1050 ave. Laurier Ouest
...toute une amélioration !
Tilley Endurables
Les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde

La jupe d'excursion : disponible en kaki, marine ou rouge; 95 $
Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable.
Nos « durs qui durent » ont des poches secrètes et des poches sécuritaires.
TILLEY ENDURABLES
1050 ave. Laurier Ouest 272-7791
OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT EN COMPOSANT LE
1-800-465-4249

Nous formons des Gagnants!

Dessin de Mélanie St-Louis 4eB
4e, 5e et 6e du primaire
Cours secondaire complet
Pensionnat et externat pour filles et garçons.
École privée dirigée par les Clercs de St-Viateur.
DIMANCHE 3 NOVEMBRE DE 13H30 À 15H30
Tirage de 3 bourses d'études pour l'année scolaire 1997-1998
EXAMENS D'ADMISSION (1re, 2e et 3e secondaire)
le samedi 23 novembre et le samedi 14 décembre dès 8h30
Enseignement de l'espagnol et initiation à l'informatique dès 1re secondaire.
Portes Ouvertes
Collège Bourget
Rigaud (Vaudreuil)
Pour plus de renseignements composez le (514) 451-0815

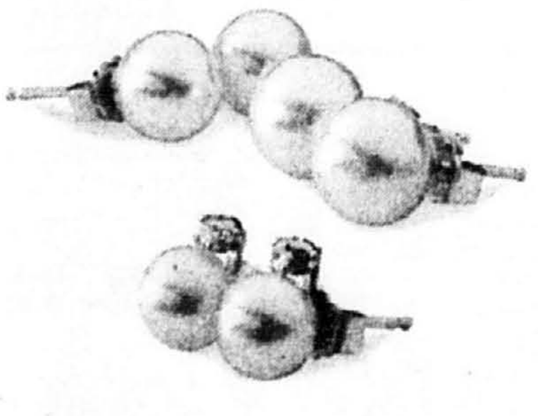

Pure et simple
Choisissez l'élégance raffinée des dormeuses serties de perles de culture.
Avec tiges en or 14 carats.
Prix exceptionnel.
Perle de 8-8,4 mm 295 $ Perle de 7-7,4 mm 135 $
Perle de 6-6,4 mm et diamant 195 $
BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879
1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

Mazda 626 LX 1997†

VOICI UNE OFFRE IRRÉSISTIBLE SUR LA MAZDA LA PLUS POPULAIRE.

LA PLUS SÉCURITAIRE DE SA CATÉGORIE††

279$*

Location par mois/24 mois

Équipements de luxe de série :

- Transmission automatique
- Air climatisé
- Groupe électrique
- Régulateur de vitesse
- Stéréocassette de luxe et 4 haut-parleurs
- Garantie 5 ans**

LOCATION Bromont Laurentides MAZDA

Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda

EMPORTE-MOI

*Le véhicule illustré est un modèle 1996 pour fin de référence seulement. **U.S. Insurance Institute for Highway Safety. †Offre valable sur toute nouvelle location au détail chez les détaillants participants à partir du 4 octobre pour un temps limité. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Mazda 626 LX 1997 (modèle #FBLS77AA00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1 900 $ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 350 $ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 600 $, immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8¢ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants. ††Détails chez votre concessionnaire.

La télévision au procès intenté par Mulroney : la SRC remet ça

Radio-Canada veut défendre ses «droits constitutionnels»

YVES BOISVERT

La Société Radio-Canada, qui espère toujours téléviser le procès civil qui opposera Brian Mulroney au gouvernement fédéral, s'adressera à la Cour supérieure d'ici peu.

Me Marie-Philippe Bouchard, de la SRC, explique que la société demandera demain au juge en chef adjoint de la Cour supérieure, André Deslongchamps, de fixer très prochainement une date pour pouvoir contester la constitutionnalité de la règle de pratique de cette cour interdisant les caméras de télé.

S'il est impossible d'obtenir une date rapprochée, Me Bouchard dit que la SRC s'adressera à la Cour d'appel du Québec et demandera rien de moins qu'un sursis dans le procès Mulroney, qui doit débuter le 6 janvier.

Les chances que la Cour d'appel accueille favorablement une telle demande frôlent dangereusement le zéro, mais la SRC dit vouloir défendre ses « droits constitutionnels ». Le procès est important et la question de la présence des caméras en cour aussi, fait-on valoir. On veut disposer de tous les « instruments de travail » nécessaires, dit-on.

Rappelons que le juge André Rochon, saisi du dossier Mulroney, a reconnu l'importance de ce débat, mais a conclu que M. Mulroney et le gouvernement n'avaient pas à en faire les frais. Ils n'ont pas à retarder leur procès et à engager des frais juridiques parce que la SRC veut faire ce débat. La question mérite d'être débattue devant un juge qui n'aura que cette question à trancher.

La SRC, qui travaille de concert avec CPAC (le canal parlementaire canadien), accepte de procéder ainsi, mais exige d'être entendue à temps... pour revenir devant le juge Rochon le 6 janvier avec, espère-t-on, un jugement favorable.

« UN DÎNER COMPLÈTEMENT FOU. »
Fabien Major, CIEL

Cabaret DU CASINO PRÉSENTE

« Plusieurs numéros de ce repas-spectacle feront l'unanimité : Tim Taylor jonglant avec des balles de ping-pong qu'il éjecte de sa bouche ; Mercédès Chénard qui chante en se contorsionnant ; Kai Leclerc qui marche au plafond et Martine Brisson qui fait des acrobaties sur une corde lisse. »
Sonia Sarfati, La Presse

LE DÎNER farfelu

« Un grand spectacle de variétés entièrement québécois... on vous en met plein les yeux et les oreilles. »
Catherine Vachon, TQS

« Fellinien... plein d'énergie... 2 heures et demie qui passent trop vite... Vous en serez émerveillé. »
Bill Brownstein, The Gazette

« Un spectacle très coloré... Une excellente occasion d'aller fêter. »
Daniel Guérard, CFGL

« J'ai hâte d'envoyer des amis qui ont besoin de quelque chose de complètement flyé. »
Judy Richards

« C'est un feu roulant ! »
Carmen Montessuit, Journal de Montréal

UNE TRENTAINE DE COMÉDIENS, CHANTEURS, DANSEURS ET ACROBATES SUR SCÈNE

SOYEZ LES PREMIERS À SAVOURER CE SPECTACLE DE VARIÉTÉS RENVERSANT !

« Un bon spectacle divertissant... un repas excellent. Une soirée qu'on se paie dans les grands moments... »
Marcia Pilote, CKMF

LE JEUDI À 19 H LE VENDREDI À 20 H 30 ET LE SAMEDI À 17 H ET 20 H 30
LE PRIX DU BILLET COMPREND : SPECTACLE, REPAS, SERVICE ET STATIONNEMENT.

CASINO de MONTRÉAL

BILLETS EN VENTE SUR LE RÉSEAU ADMISSION* :
(514) 790-1245 OU 1 800 361-4595
POUR LES GROUPES DE 20 ET PLUS :
(514) 935-5161 OU 1 800 263-5161
* FRAIS DE SERVICE APPLICABLES

Association québécoise des sports en fauteuil roulant

A-Q-S-F-R

Soutenez nos athlètes!

Envoyez vos dons à :
AQSFR, 4545 Pierre-de Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal, Qc
H1V 3R2 (514) 252-3108

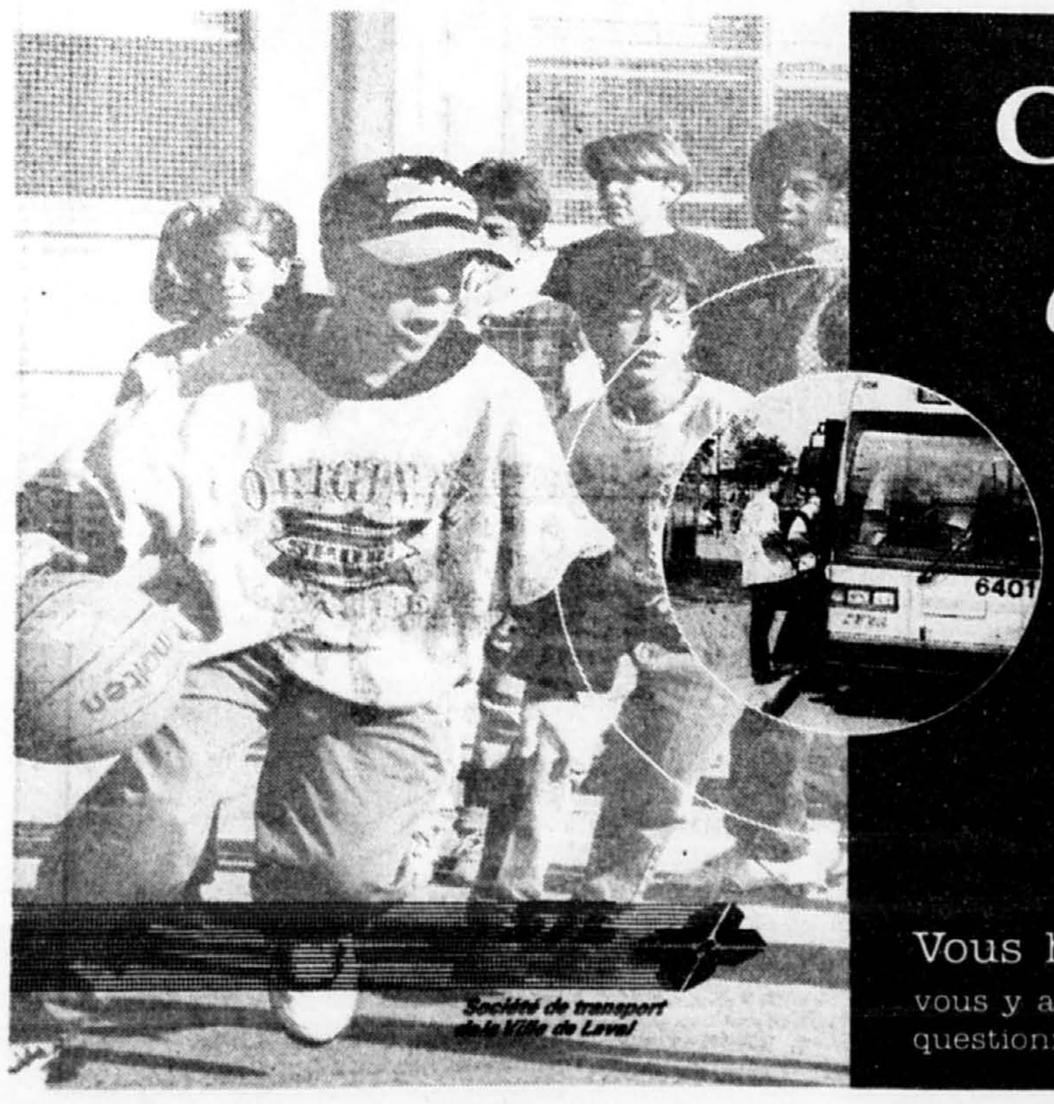

C'est un moyen de développement social

La STL, *un atout* pour Laval !

Vous habitez Laval? Consultez le document reçu par la poste. vous y apprendrez comment la STL influence votre vie de tous les jours. Complétez le questionnaire qui y est inclus et retournez-le nous dans l'enveloppe pré-affranchie.

Société de transport de la Ville de Laval

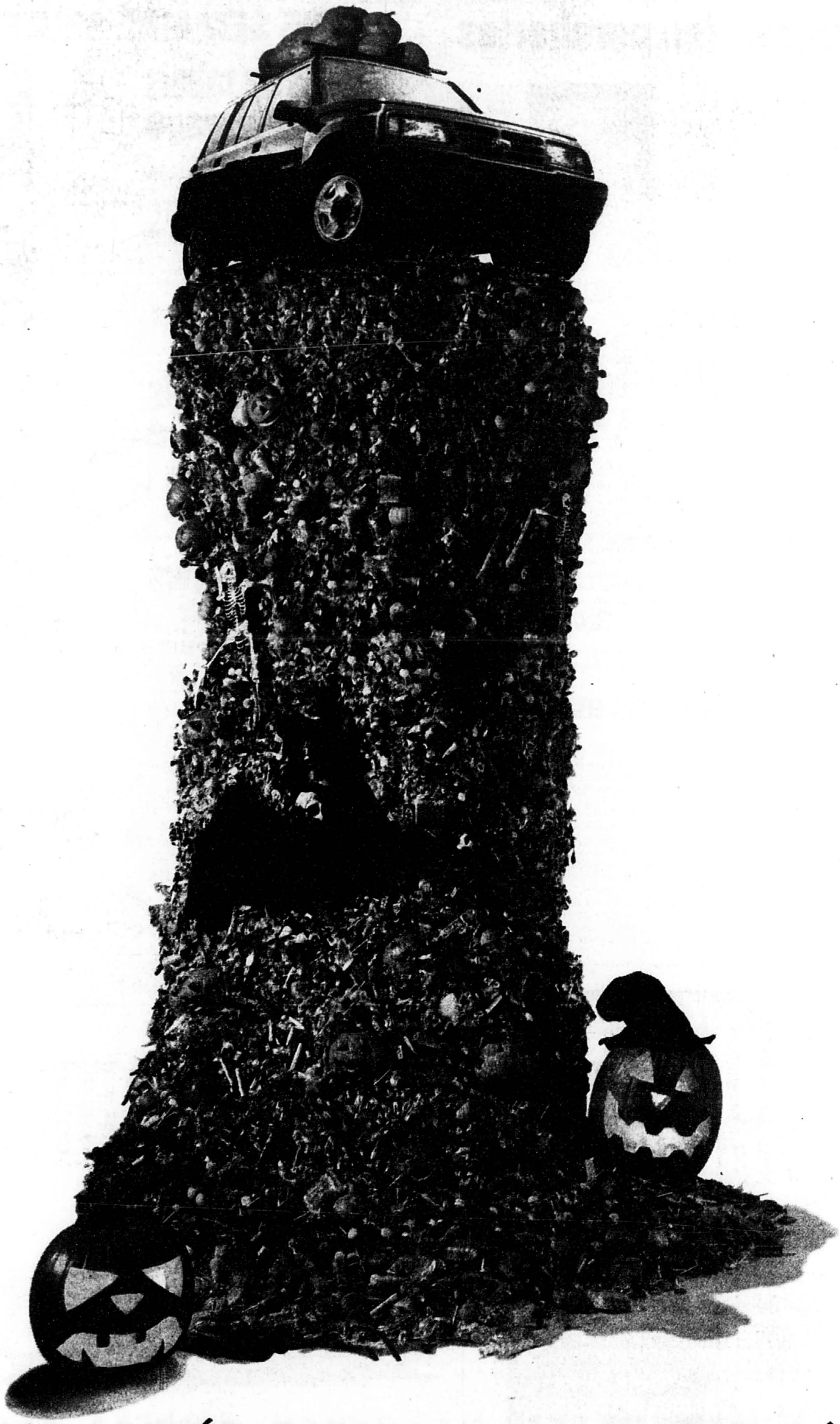

CETTE ANNÉE, PASSEZ L'HALLOWEEN LÀ OÙ PERSONNE N'A JAMAIS OSÉ ALLER.

Le nouveau Tracker 4 portes. Il arrive juste à temps pour l'Halloween, avec ses quatre roues motrices et son prix qui ne vous fera pas dresser les cheveux sur la tête. Aucun obstacle ne pourra vous empêcher de piller le Québec, de la Gaspésie à l'Abitibi, assisté par votre équipage de fantômes, sorcières, Superman, Cendrillon, cow-boys ou pirates.

18 995 $*

TRACKER 4 PORTES
GEO
JE VEUX MA LIBERTÉ!

Pour plus d'information, composez sans frais le 1 800 463-7483.

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1997 en stock. Porte-bagages sur le toit non disponible. Photo à titre indicatif seulement. Taxes et transport en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL^MC sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ††Programme pour diplômés †axable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

GM · GARANTIE TOTAL · Assistance ROUTIÈRE · 750

L'UPA pas d'accord avec l'étude sur les porcheries

ANDRÉ NOËL

L'Union des producteurs agricoles (UPA) dénonce les affirmations d'un article médical, selon lesquelles les citoyens qui habitent près des porcheries « peuvent subir de réels préjudices à leur santé ».

La Presse a fait état, la semaine dernière, d'un article écrit par le docteur Benoît Gingras dans le dernier Bulletin de santé environnementale, publié par la Conférence des régies régionales de la santé.

« Avancer que les odeurs de porcheries peuvent causer de réels préjudices à la santé en s'appuyant sur une seule étude américaine difficilement transposable en contexte québécois, c'est sauter beaucoup trop vite aux conclusions et donner dans un alarmisme qui n'a pas sa place », soutient le président de l'UPA, Laurent Pellerin, dans un communiqué.

Le président de l'UPA déplore « la transposition un peu trop rapide et facile du docteur Gingras ». « Il faut savoir que l'étude (américaine) en question a porté spécifiquement sur des odeurs émanant de mégaporcheries en Caroline du Nord... Il n'y a pas de comparaison possible avec le Québec.

« Alors qu'ici on élève 2,26 porcs à l'hectare cultivé, en Caroline du Nord, ce ratio est de 5,80 porcs. En plus, une nouvelle réglementation environnementale est en vigueur là-bas depuis 1994 seulement, réglementation moins exigeante à maints égards que celle en vigueur présentement au Québec. »

Le docteur Gingras a pris connaissance des déclarations de M. Pellerin, mais se dit prêt à défendre son article. Celui-ci, a-t-il rappelé, portait sur « les odeurs reliées aux activités agricoles », pas seulement sur les porcheries. Il a souligné qu'il ne s'était pas appuyé seulement sur une étude américaine, mais sur 39, comme en fait foi sa bibliographie.

« Je me demande si M. Pellerin a lu mon article avant de rédiger son communiqué, a-t-il dit. Sa réaction est émotive. Ma recension des études a été faite selon les règles de l'art.

Laurent Pellerin

Par ailleurs, la comparaison entre certaines municipalités du Québec, où on trouve plusieurs porcheries, et la Caroline du Nord peut être valable. Il faut arrêter de prétendre que les porcheries affectent seulement les nez sensibles. »

Le docteur Pierre Gosselin, directeur du Centre de santé environnementale du Québec, a réagi sèchement aux propos du président de l'UPA : « Qu'il travaille sa terre, et nous, les médecins, on va travailler sur les questions de santé ! »

« M. Pellerin a écrit dans le journal de l'UPA qu'il ne voyait pas pourquoi le réseau de la santé se préoccupe des odeurs dues aux activités agricoles. C'est pourtant bien notre travail. Les sondages mêmes de l'UPA montrent que 31 % des Québécois disent qu'ils ont été incommodés par les mauvaises odeurs agricoles au cours de la dernière année. Ça fait 2,3 millions de personnes ; un million ont été incommodés souvent ou assez souvent ; 24 % croient qu'il y a des problèmes de santé physique.

« En Caroline du Nord et en Iowa, les de producteurs de porcs ne nient pas le problème comme ici, mais cherchent des moyens pour éliminer les odeurs. C'est une attitude plus constructive que celle de l'UPA. »

De son côté, M. Pellerin affirme que les producteurs de porcs sont sensibles à la santé de leurs concitoyens.

« Mais la plus élémentaire rigueur scientifique exige la prudence. Autrement, on répand la panique et on nourrit des peurs déraisonnables. »

Comptes de téléphone en braille

Presse Canadienne
OTTAWA

Bell Canada devra, d'ici l'année prochaine, fournir gratuitement aux abonnés malvoyants et aveugles, qui en feront la demande, des états de compte en braille, en gros caractères ou sur disquette, a ordonné hier le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Cette décision, qui s'appliquera également aux renseignements touchant la facturation et les nouveaux services, fait suite à une plainte déposée par un couple de la région d'Ottawa.

Le CRTC juge qu'en n'offrant pas ces services, Bell Canada « fait preuve de discrimination injuste ». La compagnie de téléphone a jusqu'au mois d'avril prochain pour se conformer à la décision.

Le CRTC étend ainsi la portée de nouveaux services que Bell Canada avait déjà l'intention d'offrir. La compagnie songeait à produire des états de compte en braille à partir du mois de novembre.

Dans la plainte originale, le couple, Marie Laporte-Stark et Christopher James Stark, réclamait en outre que les annuaires soient présentés dans une forme adaptée aux malvoyants et que les téléphones publics soient modifiés pour faciliter leur utilisation.

UNE SEMAINE SEULEMENT!

20 % de rabais sur nettoyage de tapis

Notre service 4 étoiles ; une garantie de satisfaction à coup sûr!

★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi et le dimanche!!

10,40 $ par pièce nettoyée à la vapeur ord. 13 $

79 ¢ le pied carré tapis fibres synthétiques ord. 99 ¢

20 % de rabais sur nettoyage de meubles

Nous adaptons notre méthode de nettoyage au type de tissu pour de meilleurs résultats.

55,20 $ canapé et fauteuil nettoyés à la vapeur ord. 69 $

40 % de rabais sur nettoyage de conduits de ventilation

Nous améliorons le rendement des appareils de climatisation et de chauffage et contribuons à soulager les symptômes d'allergie, l'asthme et les problèmes respiratoires en éliminant les irritants en suspension dans l'air, comme la saleté, la poussière, les fragments de poil ou de plumes et le pollen.

23,40 $ par conduit principal plus 6,99 $ par bouche ord. 39 $

Demandez nos trousses de détachage Stainsolution. Renseignez-vous sur notre procédé de nettoyage combiné au shampoing et à la vapeur, offert pour seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres est offert moyennant des frais supplémentaires. Les pièces de plus de 250 pieds carrés sont considérées comme deux pièces. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. Hâtez-vous car l'offre expire le 2 novembre!

Appelez du lundi au samedi, entre 8 h et 18 h
Montréal (514) 339-5420
Sherbrooke (819) 820-1417
Trois-Rivières (819) 378-8480
Drummondville/Victoriaville (819) 474-8007

la Baie services à domicile

Distribution aux Consommateurs

EST EN FAILLITE ET DOIT FERMER

MAYNARDS À FERMER 48 MAGASINS ET CONSOLIDÉ L'INVENTAIRE ENTIER ET LES BIJOUX AUX 31 MAGASINS QUI RESTENT

TOUT JUSTE RELACHÉ DE L'ENTREPÔT PRINCIPAL PAR LE SYNDIC POUR AUTOMNE/HIVER '96

THOMAS TÉLÉPHONES & RADIOS DE COLLECTION

TOUS RÉDUIT DE 30% À 40% DE RABAIS

TOUT LES BIJOUX MAINTENANT 30% À 60% DE RABAIS

HOMMES, FEMMES & ENFANTS • BAGUES À DIAMANT BAGUES DE FIANCAILLES & MARIAGE • CHAINES & BOUCLES D'OREILLES EN OR • ARGENT • PIERRES PRÉCIEUSES

PAS DE CATALOGUE
TOUTE LA MARCHANDISE EST MAINTENANT SUR LE PLANCHER POUR VENTE IMMEDIATE

LES PORTES OUVRENT JEUDI 31 OCTOBRE À 9:30

DEMANDER LE GÉRANT
OU APPELER DANIEL LATOUR, 514-495-2888

900 ST. ZOTIQUE EST, MONTRÉAL
WEST ISLAND MALL 3167 BOUL. DES SOURCES, DOLLARD-DES-ORMEAUX
248 BOUL. DES PROMENADES, ST-BRUNO
1730 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL
3050 BOUL. PORTLAND, SHERBROOKE
MALL CHAMPLAIN 2150 BOUL. LAPINIERE, BROSSARD

VENTE EFFECTUEE PAR Maynards DEPUIS 1902
• LIQUIDATEURS • EVALUATEURS • ENCANTEURS

Le coeur...

BERLINE CIVIC LX 1997

208 $* PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS, VERSEMENT INITIAL DE 845 $

DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES • SUSPENSION INDÉPENDANTE À 2 LEVIERS TRIANGULÉS AUX 4 ROUES • RADIO AM/FM STÉRÉO À SYNTONISATION ÉLECTRONIQUE AVEC 4 HAUT-PARLEURS • DIRECTION ASSISTÉE • FREINS ASSISTÉS • COLONNE DE DIRECTION RÉGLABLE • BANQUETTE ARRIÈRE À DOSSIER RABATTABLE 60/40 • TÉLÉCOMMANDE DU COFFRE • MOULURES DE PROTECTION LATÉRALES • RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDÉS • PNEUS TOUTES SAISONS DE 14 po • ENJOLIVEURS INTÉGRAUX

Les Forces armées canadiennes n'ont pas donné leur place aux francophones, estime un historien

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Les francophones restent sous-représentés dans plusieurs secteurs des Forces armées canadiennes, particulièrement parmi les officiers, déplore l'historien enchef du ministère de la Défense nationale, Serge Bernier.

« Des progrès immenses ont été réalisés, mais il y a encore des problèmes, et si ces problèmes existent c'est peut-être parce que la volonté n'est pas là », a soutenu M. Bernier au cours d'un entretien avec *La Presse* hier.

Selon les données compilées par M. Bernier, 24 % des officiers des Forces armées étaient francophones en 1994, une proportion sensiblement plus élevée que 20 ans auparavant (17 %). En 1974, il n'y avait aucun lieutenant général francophone — c'est le grade le plus élevé —alors qu'il y en avait 20 % en 1994. La progression est également spectaculaire chez les majors généraux et les brigadiers généraux. « Mais il y a peu de généraux, ça ne prend pas beaucoup de francophones pour changer les proportions », souligne l'historien.

M. Bernier note que les francophones restent peu nombreux aux grades de colonel (15 %) et de lieutenant colonel (17 %). En outre, certains métiers comptent très peu d'officiers francophones, par exemple la marine (14 %) ou les renseignements (15 %). « Les renseignements, on n'a jamais voulu voir de francophones là », laisse tomber l'historien.

Cependant, la traditionnelle surreprésentation des francophones aux niveaux les plus bas des Forces armées a disparu. En 1974, 37 % des simples soldats étaient francophones ; cette proportion est tombée à 27 %.

Des cibles ratées

C'est au cours d'un séminaire du Canadian Institute of Strategic Studies (CISS) l'automne dernier que l'historien de la Défense nationale a fait le bilan des efforts de bilinguisation des Forces armées depuis 1963. Son texte vient d'être publié par le CISS. (1)

M. Bernier y fait remarquer que malgré des progrès indéniables, plusieurs des cibles que s'étaient fixées les Forces à l'époque n'ont pas été atteintes. Ainsi un soldat ou un officier francophone doit toujours suivre la plus grande partie de sa formation en anglais. Seuls les cours de premier niveau sont tous offerts en français, et ce seulement depuis 1993.

« Disons que vous êtes un francophone du Lac-Saint-Jean, explique Bernier. Après votre entraînement initial, vous devez poursuivre votre formation hors du Québec. Vous devez performer en anglais, qui n'est pas votre langue première. Vous êtes évalué en comparaison avec des soldats anglophones. Les chances sont que votre évaluation sera moins forte. Après deux ou trois évaluations de ce genre, vous allez dire « Bye, bye, l'armée ! »

L'historien en chef des Forces, Serge Bernier

Plusieurs unités francophones ont été créées, mais moins que prévu à l'origine. « On ne crée pas d'unités navales francophones parce qu'il n'y a pas suffisamment de francophones dans la marine, constate l'historien. C'est un cercle vicieux, mais c'est un cercle vicieux qu'on n'a peut-être pas intérêt à briser. Est-ce qu'on en veut des francophones ou pas ? »

Près de la moitié des francophones servent aujourd'hui dans une unité de langue française. Mais il ne leur est pas toujours facile d'employer leur langue maternelle du fait que relativement peu d'anglophones parlent français. Dans les années 1970, on rêvait d'avoir 15 000 anglophones bilingues dans les Forces armées canadiennes ; en 1994, ils n'étaient toujours que 4300.

(1) Bernier, S. « French Canadians and the Canadian Armes Forces :1966-1994 », dans The Military in Modern Democratic Society, Canadian Institute of Strategic Studies, 1996.

LE DIMANCHE 3 NOVEMBRE

Invitation DE MAGNUS POIRIER INC.

à une **MESSE DE RECONNAISSANCE**
envers vos parents et amis qui ont partagé votre quotidien
et qui reposent dans notre cimetière.

messes commémoratives en français à 10 HEURES au

- Complexe Funéraire Magnus Poirier inc., 222, boul. des Laurentides, Laval
- Complexe Funéraire Magnus Poirier inc., 7388, boul. Viau, St-Léonard
- Cimetière de Laval, 5505, chemin Bas St-François, Laval

Transport disponible pour la messe du Cimetière de Laval
réservation tél. : 727-2847

Nous sommes dans les pages jaunes

2433975-A30

Les pluies acides tombent, mais les érables coulent : une panique injustifiée ?

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

« Tous les spécialistes sont d'accord, rapportait la Presse canadienne en 1987 : les érablières sont menacées par les pluies acides au point que le seul sirop d'érable disponible en l'an 2000 sera peut-être le sirop de poteau. »

Nous voici aujourd'hui à trois ans de l'an 2000. Or, malgré les pluies acides qui tombent toujours, la production de sirop d'érable a doublé depuis 1986, et on prévoit qu'elle doublera encore d'ici dix ans. De 14 millions qu'il était en 1986, le nombre d'entailles est passé cette année à près de 22 millions.

« Les acériculteurs nous disent que la santé de leurs érables n'a jamais été aussi bonne », confie le secrétaire de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, Claude Lussier. Les chercheurs ne sont pas nécessairement aussi enthousiastes, mais tous admettent que depuis la catastrophe du début des années 1980, les érablières ont pris beaucoup de mieux.

« Ronald Reagan devrait visiter une érablière », lançait avec émotion le ministre québécois de l'Environnement, Clifford Lincoln, en 1987. Comme tout le monde M. Lincoln était à l'époque convaincu que les pluies acides étaient à l'origine du dépérissement des érables. Les gouvernements canadiens et québécois ont dépensé plus de 10 millions en recherches pour le prouver, et cinq autres millions pour fertiliser 19 000 hectares d'érables.

Pourtant, un an à peine après la déclaration de M. Lincoln, la production de sirop rejoignait son niveau record de 1981. En 1989, année où l'UPA lançait une campagne publicitaire sous le thème « Il pleut à mourir », la production a atteint 43 millions de livres, du jamais vu. Le climat, les nouvelles technologies et l'exploitation de nouvelles érablières y étaient certes pour quelque chose. Reste que pour une industrie supposément moribonde, l'acériculture paraissait dangereusement en forme.

Un clou dans le cercueil

À mesure que les résultats des recherches financées par les gouvernements entraient, il est devenu évident qu'on ne pouvait établir de lien direct entre les pluies acides et le dépérissement des érables. L'écologiste Serge Payette, du Centre d'études nordiques de l'université Laval, vient de publier les résultats de ses propres travaux, qui plantent un autre clou dans le cercueil de cette thèse.(1)

M. Payette et son équipe ont mis trois ans à mesurer la croissance des arbres depuis le début du siècle dans 16 érablières particulièrement touchées par le dépérissement des années 1980. Ils en ont conclu que les érablières québécoises ont connu au cours du siècle d'autres épisodes tout aussi difficiles. De plus, seules les érablières de la région Beauce-Mégantic ont été sérieusement affectées au début de la dernière décennie, la croissance demeurant à peu près normale ailleurs au Québec. Enfin depuis dix ans, les érables, même ceux qui étaient endommagés, ont recommencé à croître rapidement.

« Si le dépérissement avait été causé par les pluies acides, toutes les régions auraient été touchées, et on aurait observé une tendance inéluctable vers la diminution de la croissance », souligne le professeur Payette.

Comme les autres épisodes du genre, le dépérissement des années 1980 s'expliquerait par les conditions climatiques (gel-dégel, sécheresse) et par des infestations. Par conséquent, selon Serge Payette, rien ne justifiait la panique qui s'est emparée des milieux agricoles, scientifiques et politiques à l'époque : « Tous les projets de recherches qui ont été subventionnés, ça n'a pas de bon sens. Tout le monde courait après l'argent, c'était un peu honteux. Plutôt que de s'interroger sur les causes potentielles, les chercheurs sont partis avec une idée préconçue. Ce n'était pas une démarche très scientifique. »

(1) Payette. S., Fortin, M.-J., Morneau, C. « The recent sugar maple decline in southern Québec : probable causes deduced from tree rings », Canadian Journal of Forest Research, vol. 26, 1996.

déchiré !

BERLINE ACCORD EX 1997

298 $* PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS, VERSEMENT INITIAL DE 1 110 $

CLIMATISATION SANS CFC • DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) • BOÎTE AUTOMATIQUE À 4 RAPPORTS À COMMANDE ÉLECTRONIQUE • SUSPENSION INDÉPENDANTE À 2 LEVIERS TRIANGULÉS AUX 4 ROUES • RADIO AM/FM STÉRÉO HAUTE PUISSANCE AVEC LECTEUR DE CASSETTES ET 4 HAUT-PARLEURS • DIRECTION ASSISTÉE • FREINS ASSISTÉS • MOTEUR 16 SOUPAPES À INJECTION • PROGRAMMATEUR DE VITESSE • TÉLÉCOMMANDE DU COFFRE ET DU VOLET D'ESSENCE • VITRES, SERRURES ET RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES • PNEUS TOUTES SAISONS 15 po

*Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offres portant sur les berlines Civic LX (modèle EJ653V) et les berlines Accord EX (modèle CD563V) 1997 neuves. Versement mensuel de 208 $/298 $ pendant 48 mois pour un total de 9 984 $/14 304 $. Un versement initial de 845 $/1 110 $ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 250 $/375 $ sont exigibles. **Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts.** Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 10 ¢ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'acceptation du crédit. Transport et préparation (750 $) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 8 313,30 $/12 737,40 $ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.

Cygni B, nouvelle planète extra-solaire « anormale »

Agence France-Presse
PARIS

Une planète extra-solaire, de masse évaluée à une fois et demie celle de Jupiter, mais à l'orbite « anormale », a été découverte autour d'une étoile semblable au Soleil, dans la constellation du Cygne, ont annoncé ses découvreurs, lors d'un récent colloque, à Tucson (Arizona).

Décelée de façon indépendante par deux équipes, Paul Butler et Geoffrey Marcy, de l'Université d'État de San Francisco, d'une part, Bill Cochran et Artie Hatzes, de l'Université du Texas, d'autre part, la nouvelle planète est la huitième découverte depuis trois ans hors du système solaire. Elle décrit autour de son étoile, 16 Cygni B (ou HR 7504), une orbite extrêmement elliptique. Cette caractéristique renforce la remise en cause de la théorie selon laquelle, dans l'Univers, les planètes auraient toutes des orbites quasiment circulaires, telles celles des planètes solaires.

La planète a été découverte par la méthode dite des vitesses radiales, qui consiste à rechercher, dans le spectre des étoiles, les modulations de leur vitesse. Les raies spectrales d'une étoile, en effet, sont décalées vers le bleu (les courtes longueurs d'onde) quand elle se rapproche de nous, d'autant plus que sa vitesse est élevée, donc qu'elle est plus massive, et décalées vers le rouge dans la cas inverse (effet Doppler). Cette vitesse se trouve altérée de façon périodique si l'étoile subit l'influence d'un « compagnon ».

La variation de la vitesse de l'étoile est de 46,5 mètres par seconde (plus ou moins) tous les 804 jours, ce qui signifie, selon les quatre astronomes, que la planète décrit dans ce laps de temps une orbite distante de 90 à 405 millions de kilomètres de son « soleil », une étoile de type spectral G 2,5 située à 800 milliards de kilomètres de la Terre. Cette excentricité élevée doit lui faire affronter des écarts de température de l'ordre d'une centaine de degrés, entre ses hivers et ses étés.

Le maire Marcel Therrien, au centre, cherche à obtenir un quatrième mandat à la mairie de Lachenaie. Il affronte deux adversaires qu'il connait bien, soit Carole Ruel, une ancienne conseillère qui a déjà fait partie de son équipe, et Marcel Mathieu, un ex-fonctionnaire municipal.

Les trois aspirants à la mairie promettent un gel d'impôt foncier aux contribuables de Lachenaie

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Peu importe qui deviendra maire de Lachenaie dimanche soir, les contribuables de cette municipalité auront droit à un gel de leur impôt foncier.

C'est l'engagement pris par le maire sortant Marcel Therrien et ses deux adversaires à la mairie, Carole Ruel et Marcel Mathieu. M. Therrien et Mme Ruel promettent un gel en 1997, tandis que M. Mathieu le fera en 1998 et le reste de son mandat parce que, dit-il, pour l'an prochain les dépenses sont déjà engagées par l'administration en place.

Ce ne sont pas les panneaux électoraux qui manquent dans cette municipalité voisine de Terrebonne, comptant 16 878 habitants, dont 12 112 ont le droit de vote.

Les trois candidats se connaissent bien. Mme Ruel faisait partie jusqu'en janvier de la formation de M. Therrien. En 1992, elle avait été élue au conseil municipal avec l'Équipe Therrien et elle l'a quittée à cause de divergences, principalement attribuables à la façon de dépenser du maire.

Quant à M. Mathieu, il a déjà été fonctionnaire municipal à Lachenaie.

L'équipe en place

S'il est réélu pour un quatrième mandat, M. Therrien, un policier des Ports nationaux, promet non seulement de geler les taxes foncières, mais aussi celles sur les ordures et la taxe d'eau. Il dit aussi qu'en 1998, il va abolir la taxe sur l'assainissement des eaux, soit 12 ans avant l'échéance prévue de 2010. Le slogan de l'équipe en place est : « Pour une ville humaine et tournée vers l'avenir. »

En cette période difficile, Mme Ruel affirme que son administration, qui se présente sous la bannière de l'Équipe différence Lachenaie, gelera le compte de taxes foncières pour les quatre prochaines années.

Ce ne sont pas les panneaux électoraux qui manquent dans cette municipalité voisine de Terrebonne.

Elle promet aussi que pour être à l'écoute de la population, un conseiller municipal ou la mairesse sera à l'hôtel de ville, un samedi sur deux, pour répondre aux questions des citoyens.

Ralliement 2000

Pour sa part, le Ralliement Mathieu ou Ralliement 2000 Lachenaie, se dit en mesure de geler les taxes pour trois ans sans pour autant diminuer les services offerts à la population. Il veut aussi geler le salaire du maire et des six conseillers pour quatre ans.

M. Mathieu a découpé un article du journal *Les Affaires*, du 26 octobre au 1er novembre 1996, traitant des comptes de taxes dans des villes où auront lieu des élections le 3 novembre. On y écrit notamment qu'à Lachenaie un compte de taxes résidentielles moyen de 1995 $, en 1995, est en hausse de 6,8 % par an depuis 1992. Le directeur général de cette municipalité attribue la hausse du fardeau fiscal à la forte croissance de la ville depuis les dernières années.

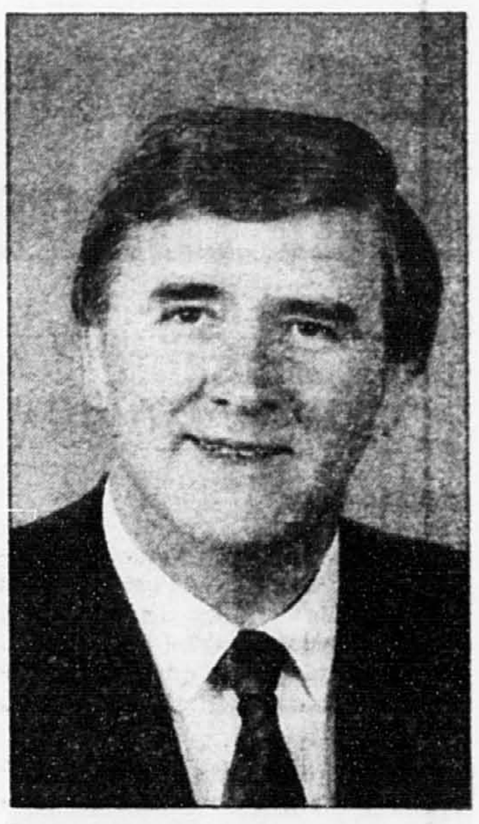

Le maire sortant de Saint-Eustache, Jean Prévost, fait face à une candidate indépendante qui a déjà travaillé à ses côtés à l'hôtel de ville.

Une ancienne conseillère fait la lutte au maire de Saint-Eustache

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

À Saint-Eustache, l'une des plus grosses municipalités des Basses-Laurentides avec une population de 41 000 personnes, le maire sortant Jean Prévost fait face à une candidate indépendante qui a déjà travaillé à ses côtés à l'hôtel de ville.

De 1988 à 1992, Monique Joly a été membre du Parti municipal populaire (PMP) de Jean Prévost et siégeait au conseil municipal. Malgré une absence de quelques années de la scène municipale, elle est convaincue d'être élue au poste de maire dimanche soir.

« Ce sera une élection historique! » pense Mme Joly. Après avoir frappé à la porte de 75 % des résidences de Saint-Eustache, elle se dit confiante d'avoir gagné suffisamment d'appuis pour sortir victorieuse.

Mme Joly refuse cependant de promettre le gel du compte de taxes. « Ce serait irresponsable de ma part de m'engager sur ce point. Il est certain cependant, que dans le contexte où il faut faire plus avec moins d'argent, je vais tout faire pour que les taxes demeurent au niveau d'aujourd'hui. »

Un axe économique

Pour sa part, Jean Prévost, promet un gel du compte de taxes jusqu'à l'an 2000.

Élu une première fois en 1988, puis sans opposition en 1992, M. Prévost, qui occupe le poste de préfet de la municipalité régionale de comté Deux-Montagnes, veut axer son prochain mandat sur le développement économique et la création d'emplois à Saint-Eustache, tout en donnant la priorité à la vie de quartier.

Jean Prévost demande à la population un mandat clair afin d'aller de l'avant avec les projets entrepris ces dernières années et ainsi assurer une meilleure qualité de vie dans la stabilité.

Mme Joly est certaine de pouvoir créer à l'hôtel de ville un travail d'équipe avec les conseillers qui seront, comme elle, élus comme indépendants à ces élections municipales où « l'on sent un réel vent de changement ».

La liste électorale comporte 26 959 noms et le PMP a un candidat dans chacun des huit quartiers de la ville.

Après avoir frappé à la porte de 75 % des résidences de Saint-Eustache, Monique Joly se dit confiante d'avoir gagné suffisamment d'appuis pour sortir victorieuse dimanche.

MAXIMUM 36 LOCATION CHEVROLET

LA MEILLEURE FAÇON DE LOUER UN VÉHICULE.

PARCE QUE *louer* UN AN DE PLUS, *c'est payer* UN AN DE TROP.

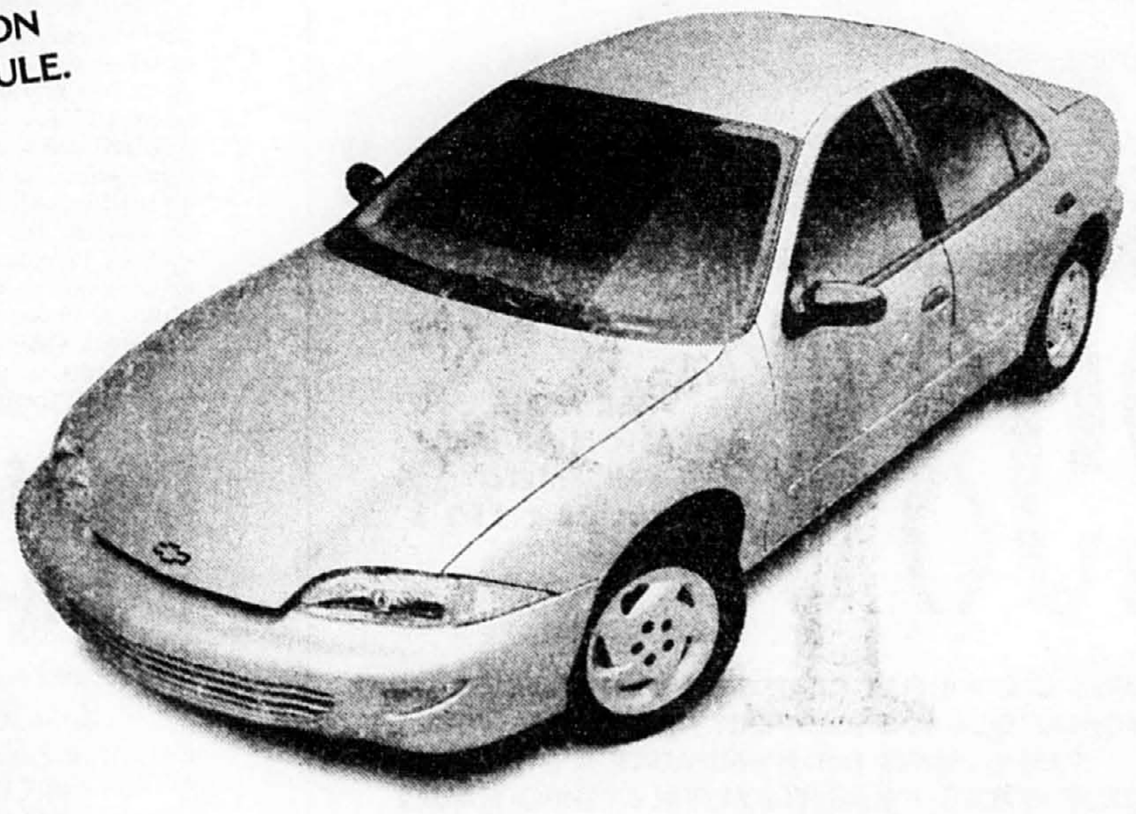

CAVALIER 4 PORTES
207 $* /MOIS
LOCATION 36 MOIS

- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Poutrelles latérales de sécurité • Boite automatique
- Moteur 2,2 litres • Siège arrière rabattable
- Système antivol PASSLock • Essuie-glace à balayage intermittent

CHEVROLET Geo OLDSMOBILE GM

L'Association des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec

Assistance† ROUTIÈRE 750+ GM

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 1918 $. Dépôt de sécurité de 300 $ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Préparation incluse. Transport (620 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. †L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ††Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Provigo présente ses PRIX ENSORCELÉS!

Grosses bananes Chiquita
produit importé

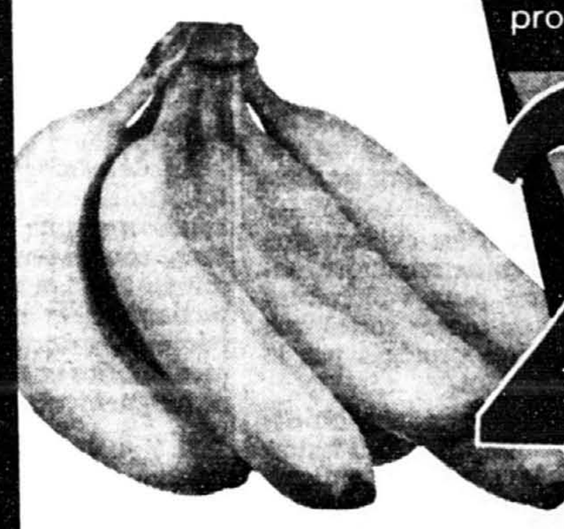

29¢/lb
64¢/kg

Gâteaux Vachon
Jos Louis, Ah Caramel ou Passion Flakies au choix
6 ou 12 unités

1,79$

Boissons ou jus d'agrumes
au choix
Minute Maid ou Déli-Cinq
3 × 250 ml

95¢

Pains à hamburger
Génération Zel
12 unités

89¢

Boeuf haché mi-maigre
2,5 kg et plus
provenant de parties fraîches et décongelées

1,59$/lb
3,51 $/kg

provigo!
Laissez-nous vous surprendre

Prix en vigueur jusqu'au 3 novembre 1996

PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Citrouilles au Jardin botanique

La petite Mélanie Brouillard se prépare pour une fête de l'Halloween un peu spéciale... Une sorcière toute souriante lui fait découvrir quelque 300 citrouilles bariolées, qu'on a nichées entre deux plants de fleurs. Pour la 11e fois, ces cucurbitacées sont à l'honneur au Jardin botanique de Montréal, où petits et grands enfants exposent leurs oeuvres jusqu'au 3 novembre. Dimanche, on pourra admirer gratuitement le fruit de leur labeur.

Policier blâmé : il manquait de temps

FRANÇOIS BERGER

Les policiers sont souvent débordés dans l'exercice de leurs fonctions, cela se conçoit bien. Mais quand le manque de temps ou de personnel a pour effet de prolonger la détention d'un prévenu, il s'agit d'un abus policier, vient de statuer le Comité de déontologie policière du Québec.

Le sergent-détective Réjean Descheneaux, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, a expliqué au Comité qu'il n'avait eu « ni le temps ni le personnel » pour mener ou faire mener une enquête concernant un individu qu'il avait arrêté et incarcéré le 18 janvier 1995. Le prévenu, Jean-Claude Martin, avait été appréhendé sans mandat pour harcèlement à l'endroit de son ex-conjointe, sur dénonciation de cette dernière, et il avait dû passer deux jours en prison sans que le policier n'ait ouvert d'enquête. Le Comité de déontologie, composé d'un avocat, d'un policier et d'une représentante des citoyens, vient de blâmer le policier Descheneaux en qualifiant d'« abusive » la détention de Martin.

Il « devait entreprendre une enquête », opine le Comité, qui considère cependant que l'arrestation de Martin était justifiée en raison notamment du potentiel de « violence conjugale » dans son cas.

Les agents de probation veulent garder leur travail

DENIS ARCAND

Inefficace, illégal et coûteux.

Voilà comment les agents de probation membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) décrivent divers scénarios envisagés par le ministère de la Sécurité publique, dont celui de transférer certaines de leurs tâches à des intervenants du milieu communautaire.

Une centaine d'entre eux ont manifesté brièvement hier devant le palais de justice de Montréal. Les organisateurs avaient aussi prévu une manif simultanée à Québec.

Ces professionnels bien mis, encouragés par un permanent syndical portant la barbe et un haut-parleur, ont scandé des slogans aussi peu subversifs que : « Responsabilisons nos gestionnaires ! » et « Non à la transmission de renseignements personnels concernant les bénéficiaires ! », tout en tournant en rond et en agitant des pancartes.

« Déléguer ces tâches à des gens du communautaire ne fonctionnera pas », a indiqué en entrevue Ronald Desharnais, vice-président du SPGQ, qui a qualifié de « privatisation déguisée » la démarche du ministre Perreault. « Seul un agent de probation a le pouvoir légal d'ordonner, par exemple, la réincarcération d'un détenu qui ne respecterait pas ses conditions de mise en liberté.

« Par ailleurs, il est évident que des gens du communautaire seraient beaucoup plus vulnérables aux pressions de toutes sortes que des fonctionnaires protégés par la sécurité d'un emploi. »

Au ministère, cependant, on disait ne pas comprendre l'action syndicale d'hier : « Je m'explique mal pourquoi le syndicat a manifesté, a déclaré hier Alain Leclerc, attaché de presse du ministre Perreault. C'est une mesure qui est seulement à l'étude, de concert avec le syndicat, qui sait très bien de quoi il s'agit puisqu'il y a eu deux rencontres et qu'il y en a même une autre prévue le 11 novembre. Mais surtout, la délégation à des gens du communautaire toucherait une partie infime de la charge de travail des employés, seulement 400 des 12 000 dossiers de condamnés en libération conditionnelle. On parle uniquement du suivi des gens qui passent par une maison de transition. »

Le syndicaliste, M. Desharnais, affirme que déléguer ces fonctions au communautaire ou au privé coûterait plus cher que le système actuel : « Nos membres vont être affectés à d'autres fonctions, donc, il n'y aura pas d'économie pour l'État au chapitre des salaires. Et en plus, le gouvernement devra financer des contrats donnés à l'extérieur. »

Ce à quoi le porte-parole ministériel a répondu : « Il n'est pas question d'abolir un seul poste d'agent de probation. Compte tenu du « virage carcéral annoncé plus tôt, les agents de probation auront même plus de travail, puisqu'on veut réduire le nombre d'incarcération (dans les cas de crimes non violents). Il y aura plus de dossiers à gérer. »

La démarche ne respecte pas la loi, croit aussi M. Desharnais. Le syndicat estime que Québec, ce faisant, contreviendrait au Code criminel, à la Loi sur les services correctionnels et même à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Il y a une semaine, le SPGQ a envoyé une mise en demeure au ministère de la Sécurité publique pour l'empêcher de procéder à divers projets pilotes.

Vétérinaire radié à vie

LILIANNE LACROIX

À cause de son entêtement à refuser de se soumettre à un examen pratique de sa compétence ou à suivre tout stage de perfectionnement, un médecin vétérinaire d'expérience aura finalement été radié de façon permanente par le Comité de discipline qui a d'ailleurs révoqué son permis, empêchant ainsi toute possibilité de réintégration.

Diplômé de Belgrade, le docteur Bogomir Solunac a commencé à oeuvrer au Québec il y a 25 ans. Son parcours fut sans histoire jusqu'en juin 91, alors qu'un inspecteur de l'Ordre a procédé à une enquête de routine à son cabinet de Pointe-Gatineau. Celui-ci a alors noté de nombreux problèmes pour lesquelles il faisait des recommandations. Les dossiers étaient mal tenus tout comme la salle de chirurgie, encombrée d'objets inutiles, plusieurs médicaments étaient périmés, les formules de prescriptions n'étaient pas conformes et, ni l'adresse de la Corporation, ni le code de déontologie n'étaient affichés comme le prévoit le règlement.

Lors de visites subséquentes, l'enquêteur ne note aucune amélioration : la salle d'opération sert de passage, les batteries de l'équipement ne fonctionnent pas, les mesures minimales de sécurité lors des séances de radiologie ne sont pas suivies, etc. Le spécialiste refuse l'idée de compléter sa formation ou de suivre tout stage. S'il accepte de subir un examen oral, il refuse maintenant l'accès de sa clinique aux experts du Comité d'inspection, jugeant toute visite injustifiée.

En 1995, malgré les représentations de son avocat qui avance comme excuses son grand âge, son caractère acariâtre et sa difficulté de comprendre la langue, le docteur Solunac est radié pour trois mois pour avoir entravé l'enquête du comité d'inspection professionnelle et condamné à une amende de 2000 $. De plus, le comité de discipline recommande un stage de perfectionnement.

Profondément vexé, le docteur Solunac décide de faire fi de la décision et continue à pratiquer durant sa période de radiation tout en refusant obstinément toute idée de stage. Entre-temps, deux plaintes de clientes sont enregistrées. L'une d'entre elles est aussi enquêteuse de l'Ordre. Contrairement aux règles de l'art, le vétérinaire a vacciné quatre chiens avec la même aiguille. La table d'examen, le plancher, les tablettes sont sales, les plateaux remplis de papier déjà utilisé, d'aiguilles usagées et d'outils chirurgicaux souillés.

Le 27 septembre 95, il est condamné à 1800 $ d'amende pour avoir pratiqué alors qu'il était sous le coup d'une radiation. Malgré tout, le docteur Solunac s'obstine à réclamer qu'on le laisse tranquille afin qu'il puisse terminer sa carrière comme bon lui semble. « Le consentir serait de notre part abdiquer notre devoir de protection du public », juge le Comité de discipline qui reproche au vétérinaire son « comportement anarchique et son entêtement manifeste ».

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

COPIES EN GROS
VOTRE CENTRE DE SOLUTIONS EN AFFAIRES

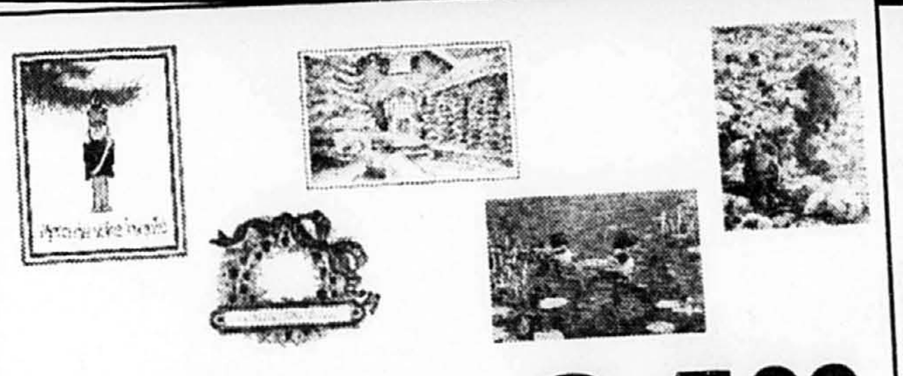

CARTES DE SOUHAITS PERSONNALISÉES
À PARTIR DE 34,99 / 100

CARTES D'AFFAIRES EN COULEUR
À PARTIR DE 99,99 / 500

VOUS EN AVEZ TOUJOURS PLUS POUR VOTRE ARGENT !

- Photocopies service complet : en noir et blanc ou en couleur
- Télécopies : locales, interurbaines ou internationales
- Étampes personnalisées : caoutchoutées, auto-encreuses, etc.
- Enseignes murales/de bureau, insignes d'identification
- Papeterie personnalisée sur papier spécial
- Cartes magiques, aimants autocollants
- Copies libre-service
- Plastification et reliure
- Étiquettes personnalisées
- Services de déchiquetage
- Boites d'envoi FedEx

UN EXCELLENT SERVICE, TOUS LES JOURS ET TOUJOURS !

NOUVEAU !
RELIURES ET REPÈRES À ONGLETS PERSONNALISÉS
À PARTIR DE 4,25 CHAC.
POUR 1 000 RELIURES OU PLUS
À PARTIR DE 25¢ CHAC.
POUR 2 000 ONGLETS OU PLUS

ENSEIGNES ET BANNIÈRES PERSONNALISÉES
CARTON EN PLASTIQUE (À partir de 12 po x 12 po) — À PARTIR DE 24,99
ENSEIGNES AIMANTÉES (À partir de 6 po x 24 po) — À PARTIR DE 38,99
BANNIÈRES EN VINYLE (À partir de 24 po x 72 po) — À PARTIR DE 79,99

MARCHÉ-CENTRAL	BROSSARD	POINTE-CLAIRE	ST-LÉONARD
1035, RUE DU MARCHÉ-CENTRAL	6555, BOUL. TASCHEREAU	365, BRUNSWICK (DERRIÈRE FAIRVIEW)	6800, JEAN-TALON EST
MONTRÉAL	LAVAL	ST-LAURENT	LASALLE
301, ST-ANTOINE OUEST (À L'ANGLE DE BLEURY)	3055, BOUL. LE CARREFOUR (CARREFOUR LAVAL)	3660, CÔTE-VERTU	7214, NEWMAN
		GREENFIELD PARK	DORVAL
4625, JEAN-TALON EST	1600, BOUL. LE CORBUSIER	3344, BOUL. TASCHEREAU	3165, BOUL. DES SOURCES

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN
(ACHAT MINIMUM DE 50 $)
RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT. DEMANDEZ-NOUS DES DÉTAILS.

HEURES D'OUVERTURE :
LUN. À VEN. 8 h à 21 h
SAMEDI 9 h à 17 h
DIMANCHE 11 h à 17 h

SITE WEB
Bureau en gros est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux
ENTREPRISE et ENTREPRISE PLUS sont des marques de commerce de Bureau en gros limitée.
Téléphone : 1-800-668-6888 Télécopieur : 1-800-567-2260
BUREAU EN GROS Bureau en gros limitée
Les articles peuvent varier de ceux illustrés.

EN BREF

Mort de Kurt Freund

■ Le sexologue d'origine tchèque Kurt Freund, célèbre pour ses travaux sur les inclinations et l'excitation sexuelles, est mort la semaine dernière à son domicile à Toronto, a annoncé sa famille. Kurt Freund, âgé de 82 ans, était atteint d'un cancer du poumon et s'est donné la mort mercredi, précise-t-on de même source. Il avait quitté la Tchécoslovaquie en 1968, après l'échec du « Printemps de Prague ». Kurt Freund avait conduit des recherches dans le domaine de l'homosexualité et de l'excitation sexuelle, et était célèbre notamment pour la mise au point dans les années 1950 de tests phallométriques, un système couramment utilisé aujourd'hui pour étudier notamment le cas des pédophiles. Il avait aussi été parmi les premiers spécialistes à affirmer qu'essayer de modifier l'orientation sexuelle par la psychothérapie était inutile. Il avait insisté dès les années 60 sur l'impact des influences prénatales sur l'orientation sexuelle.

Contre le « journalisme de chéquier »

■ Le gouvernement britannique a lancé hier les prémices d'une attaque contre le « journalisme du chéquier », une solide institution de la presse qui a pour pratique de rémunérer les témoins des affaires criminelles afin de s'approprier l'exclusivité de leurs dépositions. Le ministre de la Justice, Lord Mackay de Clashfern, a formulé des propositions qui font suite au procès de la meurtrière en série Rosemary West, en novembre dernier, au cours duquel cet usage avait pris des proportions inédites. Pour les avocats de la défense, ces témoins étaient suspects d'avoir déformé leurs récits pour en tirer davantage d'argent, et Rosemary West a argué de cette « perversion de la forme et du cours de la procédure » pour tenter de faire appel. Coïncidence ou non, la presse s'apprête à présenter aujourd'hui son propre code volontaire de conduite sur ces questions...

Prothèses mammaires

■ Depuis le 9 octobre, la Régie de l'assurance-maladie du Québec verse aux femmes admissibles au programme, un montant forfaitaire de 200 $ tous les deux ans pour l'achat d'une prothèse mammaire externe pour chaque sein. Auparavant, ce montant était versé annuellement. De plus, les prestataires de la sécurité du revenu ont maintenant droit à un montant supplémentaire maximum de 100 $ pour chaque sein tous les deux ans, alors qu'aucune limite n'était fixée avant le 9 octobre. Environ 12 000 femmes du Québec bénéficient du programme de prothèses mammaires externes de la régie.

Agressions et troubles mentaux

■ Le second congrès international *Agression, Troubles Mentaux et Intervention »*, organisé conjointement par le Centre de Recherche Philippe-Pinel, de Montréal, et l'American Collegium of Forensic Psychiatry, aura lieu à Montréal la prochaine fin de semaine. Ce congrès sera un lieu de rencontres internationales pour les spécialistes de tous les domaines touchant à l'agressivité et à la violence (services médicaux, judiciaires, carcéraux, policiers, administratifs).

Le Curateur public du Québec

Madame Juliette Bailly
Curatrice publique du Québec

La nouvelle Curatrice publique, madame Juliette Bailly, a été assermentée le 17 octobre dernier. Elle est nommée par le Conseil des ministres pour un mandat de cinq ans. Détentrice d'une maîtrise en administration publique, elle a été pendant 21 ans directrice générale de l'hôpital Rosemont, puis du C.H.-C.A. Gouin-Rosemont qui résulte de la fusion en 1981 de l'hôpital Rosemont et du centre d'accueil Paul-Gouin auxquels s'est joint, en 1991, le pavillon Gamelin qui faisait jusque-là partie de l'Hôpital Louis-H.-Lafontaine.

En 1992, madame Bailly a reçu l'Ordre Émérite des directeurs généraux, décerné par l'Association des directeurs généraux en services de santé et services sociaux du Québec, ce qui lui a valu d'être choisie « Personnalité de la semaine » par le quotidien *La Presse*. Le Prix d'Excellence en affaires sociales des Prix Persillé-Lachapelle lui a été remis pour l'année 1985.

Madame Bailly est membre de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec et de l'Institut d'administration publique du Canada. Elle est aussi présidente de la Fondation Charles-Coderre pour l'enseignement et la recherche en droit social.

W2435110

Trop peu de Québécois font de l'exercice

Presse Canadienne

Au Québec, 1,8 million de personnes sont carrément sédentaires et sont donc plus exposées aux problèmes de santé.

Au cours d'une rencontre avec la presse, hier, Kino-Québec a fait ressortir ces données sur l'activité physique, puisées à même la vaste enquête de Santé Québec réalisée en 1993.

En fait, 30,2 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus sont sédentaires ou peu actifs.

Il ne faudrait pas trop facilement conclure que les 70 % restants sont actifs. Mme Lyse Ferland, coordonnatrice nationale de Kino-Québec, prévient en effet que la moitié de ces personnes a un comportement très irrégulier et pratique des activités physiques d'intensité si faible, que les bénéfices pour la santé sont relatifs.

Les activités les plus populaires auprès des Québécois sont, dans l'ordre, la marche (91 %), la natation ou la baignade (68 %), la bicyclette (53 %), les exercices à domicile (43 %), la danse (33 %), la pêche (29 %), le patinage sur glace (25 %), les quilles (21 %), le canot-kayak (21 %) et le golf (18 %).

Quand on soustrait la marche de l'ensemble des activités, seuls 30,1 % des gens sont actifs, 15,7 % moyennement actifs et 54,3 % peu actifs ou sédentaires.

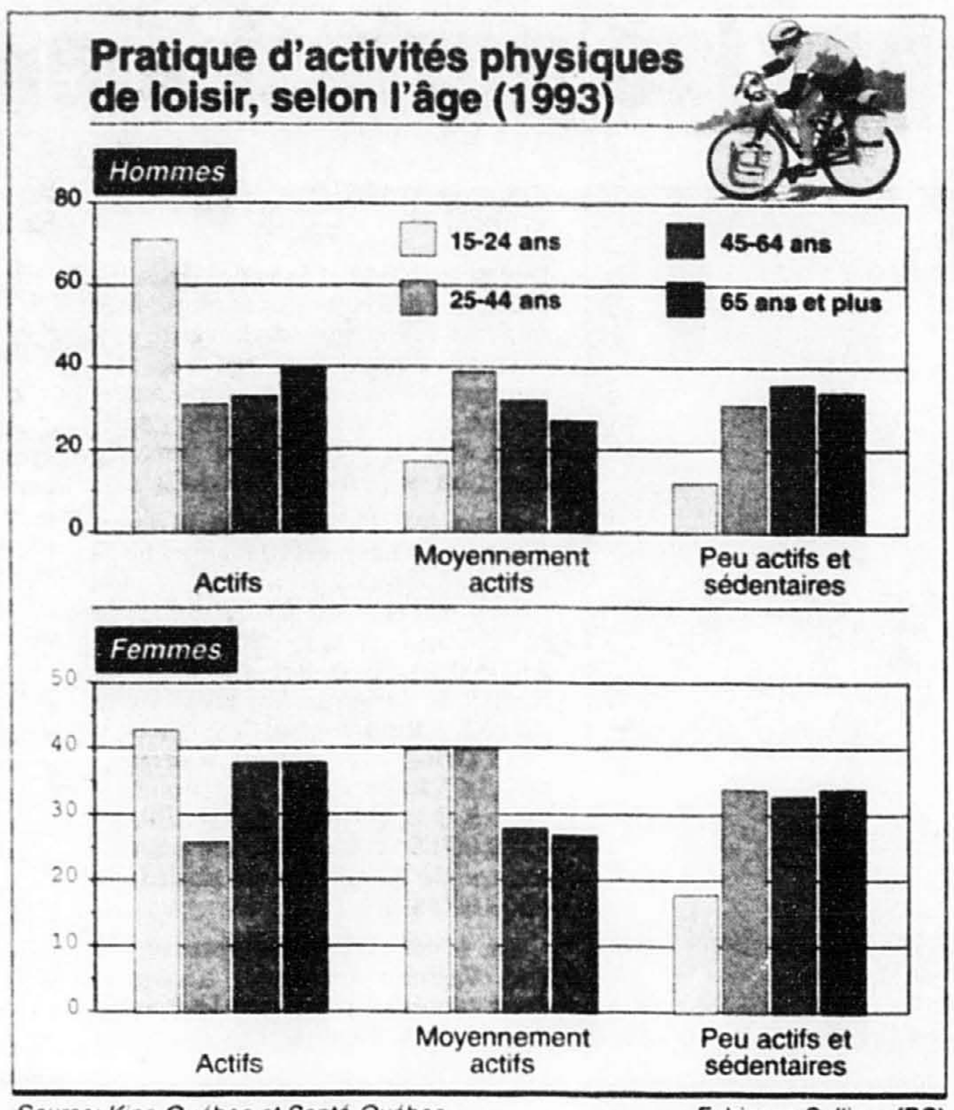

Source: Kino-Québec et Santé-Québec Fabienne Sallin -- **(PC)**

Mme Ferland souligne que parmi les dix activités les plus populaires, un seul sport d'hiver, le patinage, fait partie du lot. De plus, les sports comme le golf, la pêche et les quilles sont peu intenses.

Kino-Québec compte donc persuader les Québécois de réapprivoiser l'hiver sinon, à tout le moins, de pratiquer une activité physique à l'intérieur.

La recherche démontre également que c'est l'été que plus de gens entrent dans la catégorie « actifs ».

Un rapport du « Surgeon General » — l'équivalent du ministère fédéral de la Santé aux États-Unis —, publié juste avant les Jeux olympiques d'Atlanta, a apporté des changements à la façon de concevoir l'exercice physique. Il semble qu'il ne soit désormais plus nécessaire de pratiquer un exercice aussi vigoureux que l'on croyait, pour en retirer un bénéfice.

Pratiquer une activité de façon moins intense, mais plus longtemps et plus souvent, serait bénéfique pour la santé, rapportait de son côté le docteur François Croteau, médecin à l'hôpital Santa-Cabrini à Montréal, qui préside le comité d'activité physique de la Fondation des maladies du coeur du Québec.

Le docteur Croteau reprend la comparaison-choc parfois lancée par les promoteurs de l'activité physique : les gens qui ne font pas d'exercices sont aussi « à risques » que ceux qui fument un paquet de cigarettes par jour. Les problèmes de santé sont cependant différents dans les deux cas.

Dans sa campagne de promotion de l'activité physique, Kino-Québec veut cibler les adultes de 25 à 44 ans, principalement les femmes, parce qu'à cet âge, on note une diminution marquée de l'activité physique.

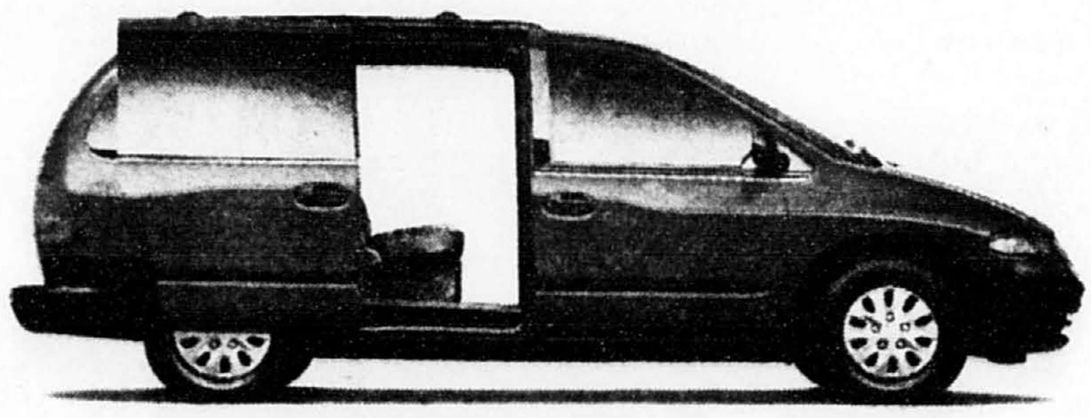

La mini-fourgonnette Chrysler.

Vous pouvez peut-être passer au travers,

mais vous ne pouvez pas passer à côté.

Parce qu'en plus de ses deux portes coulissantes,

elle vous est offerte avec un climatiseur,

des poutres de renfort, deux coussins de sécurité

et un moteur V6 de trois litres.

Tout cela et bien plus encore,

à un prix faisant de la voiture de l'année 1996

le meilleur achat que vous puissiez faire en 1997.

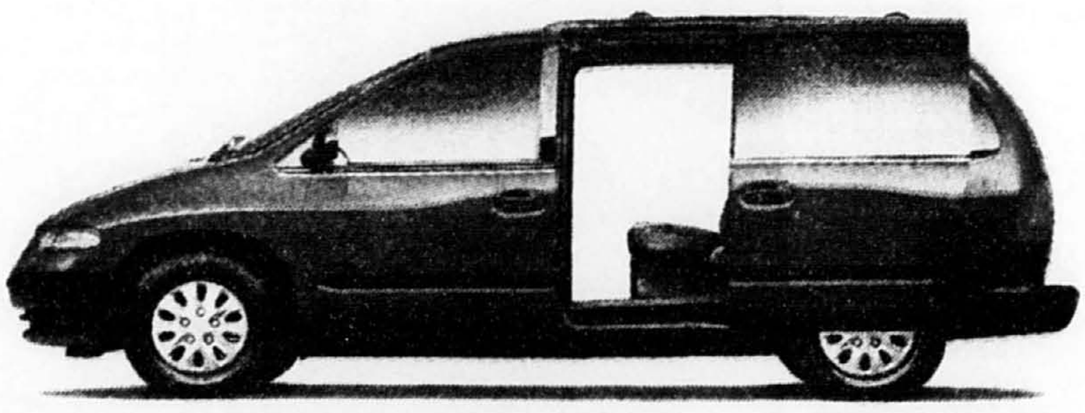

PLYMOUTH VOYAGER/DODGE CARAVAN 1997

- Moteur V6 de 3 litres
- Deux coussins de sécurité
- Poutres de renfort dans les portes
- Climatiseur
- Boîte automatique
- Radio AM/FM stéréo
- Verrous à l'épreuve des enfants
- Sièges à roulettes Easy Out Roller^MC
- Porte-bagages
- Sièges pour 7 passagers
- Deux portes coulissantes

397 $* PAR MOIS

LOCATION. TERME DE 30 MOIS. AUCUN COMPTANT INITIAL. FRAIS DE TRANSPORT INCLUS.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

750 $ AUX DIPLÔMÉ(E)S
Remise en argent additionnelle de 750 $ à l'achat du véhicule Chrysler 1996 de votre choix **en plus** de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1996.

Programme d'aide pour handicapés physiques
Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER QUELQU'UN DE FIABLE

*L'illustration diffère légèrement du modèle offert. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut avec l'ensemble 24T + GKD. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement ainsi qu'un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 ¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

Vente record d'oeuvres d'art saisies aux Juifs par les nazis à Vienne

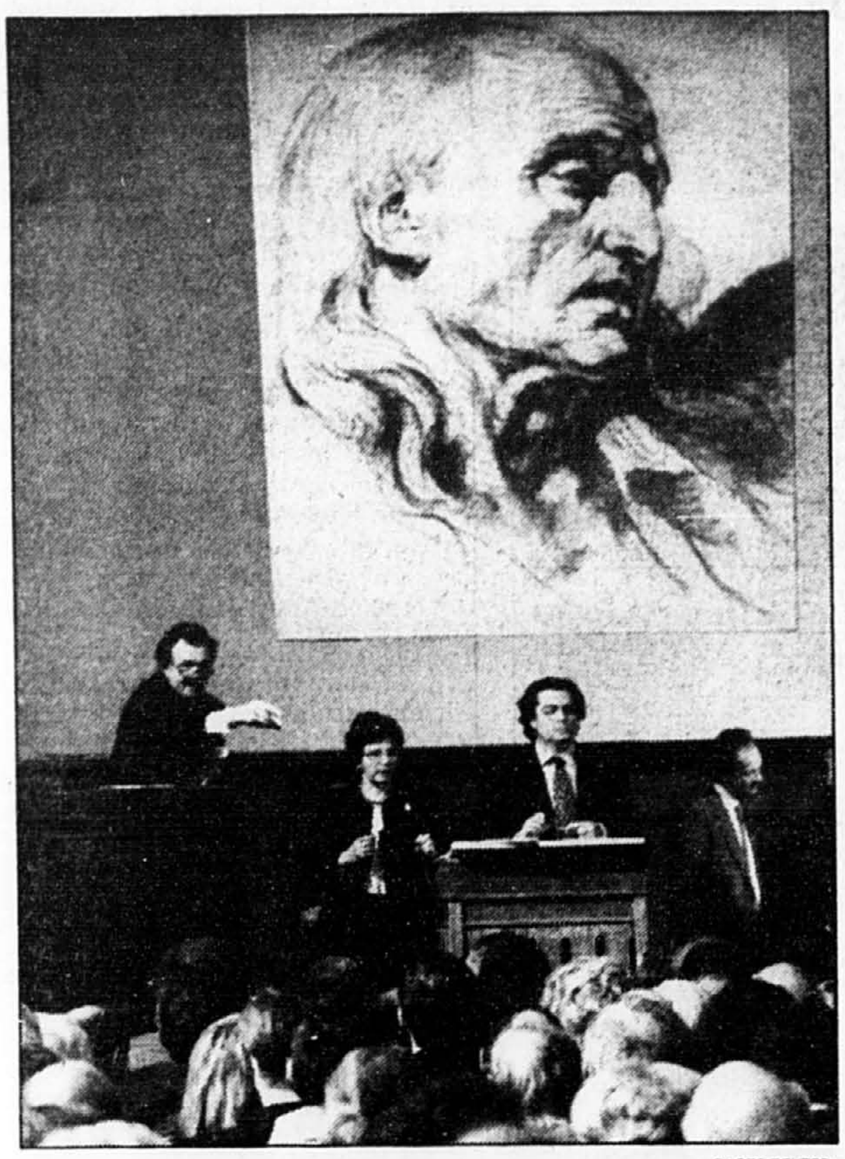

PHOTO REUTER

L'encan commencé hier à Vienne pourrait mettre fin à la controverse au sujet des oeuvres d'art saisies à des Juifs au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

Agence France-Presse
VIENNE

Des prix record et la vente de la totalité des tableaux ont marqué hier la première journée de la vente aux enchères de 8000 oeuvres d'art saisies par les nazis à des Juifs autrichiens au Musée des arts appliqués (MAK) à Vienne sous la direction de la maison Christie's.

Deux toiles d'Abraham Mignon (17e siècle) représentant des bouquets de fleurs ont atteint les prix record de 11,5 et 5,5 millions de schillings (1,1 million et 550 000 $). Une des pièces maîtresses de la vente, un tableau du peintre italien Pietro di Francesco degli Orioli (15e siècle), représentant la Vierge avec l'Enfant, estimée à 1,2 million de schillings (120 000 $) a été attribuée pour la somme de 3 millions de schillings (300 000 $).

Le Musée de l'Holocauste de Yad Vashem en Israël a acquis deux tableaux hier dont le *Portrait d'un jeune homme* de Fra Galgario (18e siècle).

Des recettes de 53,6 millions de schillings pour les seuls tableaux ont largement dépassé dès la première journée de la vente les estimations de Christie's tablant sur 37 millions de schillings pour la totalité des tableaux et objets d'art inscrits au catalogue.

Ces oeuvres « d'art sans héritier » appartenaient à des Juifs autrichiens, pillés par les nazis entre 1938 et 1945, à une époque où l'Autriche avait été annexée par l'Allemagne hitlérienne.

Les recettes de la vente aux enchères seront distribuées à des victimes de l'Holocauste ou à leurs familles.

Christie's, qui organise ces enchères gratuitement pour la communauté juive d'Autriche, a constaté un « très grand intérêt dès la première journée » enregistrant notamment quelque 200 offres téléphoniques qui s'ajoutaient à la présence de quelque 500 acheteurs dans la salle de vente du MAK.

Les oeuvres proposées aux enchères hier étaient des tableaux de maîtres du 14e au 20e siècle. Selon Lord Hindlip, qui dirigeait la vente pour Christie's, les offres étaient dans la plupart des cas d'emblée plus élevées que les estimations.

Un tableau de Frans Snyders (17e siècle) était retiré de la vente peu avant son ouverture hier après avoir été revendiqué. Selon Lord Hindlip, Christie's avait publié dans son catalogue des photos de chaque objet, espérant retrouver à la dernière minute des anciens propriétaires ou leurs héritiers. Plus de 20 000 exemplaires du catalogue ont été vendus dans le monde entier.

Pour aujourd'hui, Christie's prévoit la vente de meubles, de tapis, de sculptures et d'antiquités, dont un buste d'Alexandre le Grand datant du 3e siècle avant J.-C. et estimé entre 500 000 et 800 000 schillings (50 000 à 80 000 $).

Un juge albertain invalide une loi défavorisant les conjoints de fait

Presse Canadienne
EDMONTON

Un juge vient d'invalider une loi albertaine qui refuse aux conjoints de fait le droit à une pension alimentaire en cas de rupture de leur relation, la qualifiant de discriminatoire.

La décision, qui a été portée en appel, pourrait avoir d'importantes implications notamment au Québec, où les unions libres ne jouissent pas du même statut juridique que les mariages.

Le Québec, comme l'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard, ne reconnaît pas les droits de partenaires de sexes opposés qui vivent ensemble au sein d'une unité économique et familiale, mais hors du mariage.

Le juge Peter Power de la Cour du banc de la Reine a estimé que la loi albertaine contrevient à la Charte des droits et libertés.

« L'exclusion des conjoints de fait de la définition du mot époux ne constitue pas une limite raisonnable et ne se justifie pas dans une société libre et démocratique. L'égalité devant la loi exige à tout le moins qu'aucun individu ou groupe d'individus ne soit traité plus durement qu'un autre en vertu de la loi », a-t-il statué.

Il a accordé à Mme Bonnie Taylor une pension alimentaire de 750 $ par mois et environ la moitié des prestations de retraite de M. Laszlo Rossu. Tous deux ont vécu ensemble pendant 30 ans et ont élevé ensemble l'enfant de Mme Taylor. Blessée dans un accident d'automobile, Mme Taylor est incapable de travailler et vit depuis la rupture de prestations d'assistance sociale.

Les avocats de M. Rossu ont demandé à la Cour d'appel de l'Alberta de suspendre la décision en attendant l'audition de leur appel.

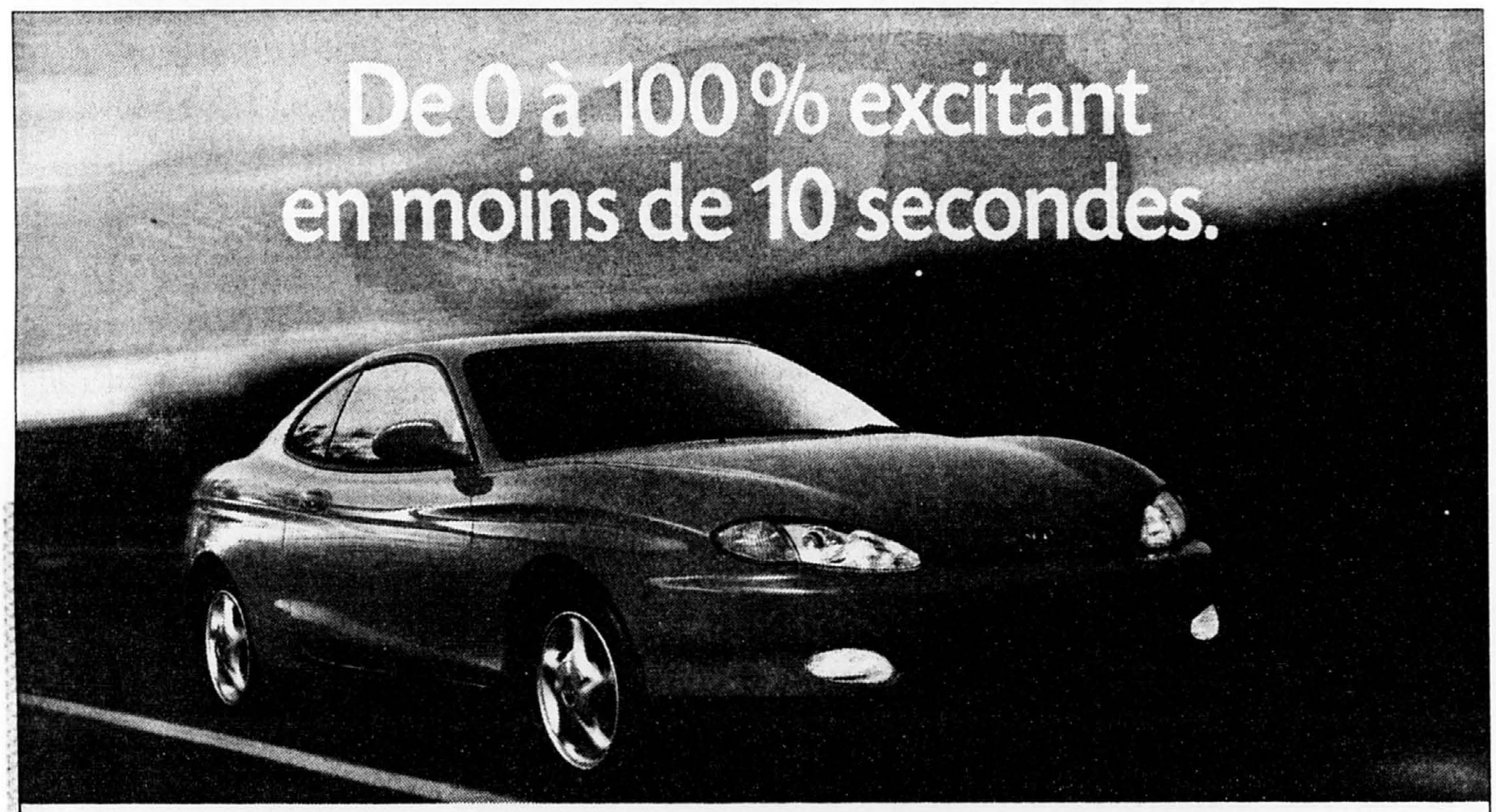

Voici le tout nouveau coupé **TIBURON** *2+2.*

Admettez-le; votre pouls s'accélère à l'idée de prendre le volant d'un coupé sport doté d'un moteur musclé, d'un poste de pilotage de haute technologie, de deux coussins gonflables de série et d'une suspension mise au point par un constructeur de voiture sport allemand de réputation mondiale. Voilà la Tiburon de Hyundai. En espagnol, Tiburon signifie requin, et sous ses lignes fluides, sommeille une bête qui vous fera vivre des sensations fortes... et vous procurera un sentiment de confiance tellement elle est fiable.

La Tiburon vous assure une conduite exaltante avec un puissant moteur « Beta » 16 soupapes à DACT de 1,8 litre, doté de caractéristiques de haute technologie qui en font un moteur presque sans entretien. Sa transmission automatique électronique à 4 vitesses en option s'ajuste à votre style de conduite pour un maximum de douceur et d'efficacité.

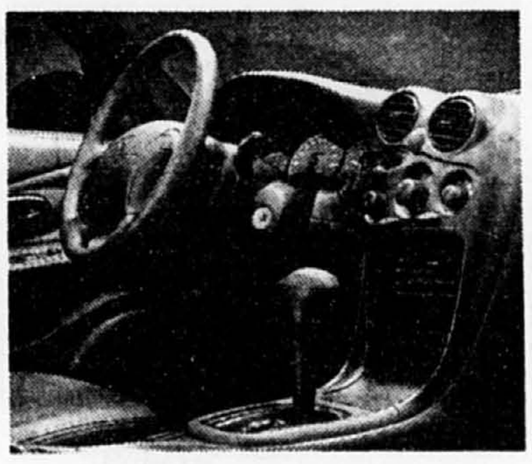

La Tiburon FX vous en offre encore davantage avec un moteur 16 soupapes à DACT de 2 litres à injection de carburant développant pas moins de 140 chevaux et, en équipement de série, des freins à disque aux quatre roues, des roues en alliage, un groupe de commandes électriques, un régulateur de vitesse et un aileron arrière. De plus, la Tiburon est protégée par une des meilleures garanties sur le marché et une assistance routière 24 heures de 3 ans ou 60 000 km.

N'hésitez plus! Faites l'essai de la toute nouvelle Tiburon. Vous constaterez que votre pouls s'accélèrera... en moins de 10 secondes!

« La Tiburon possède un caractère distinctif et une forte personnalité. » Jacques Rainville, chroniqueur automobile.

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS/100 000 KM† ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES†
Incluant : • Livraison d'essence • Changement de roue en cas de crevaison • Déverrouillage • Remorquage
†Détails chez votre concessionnaire.

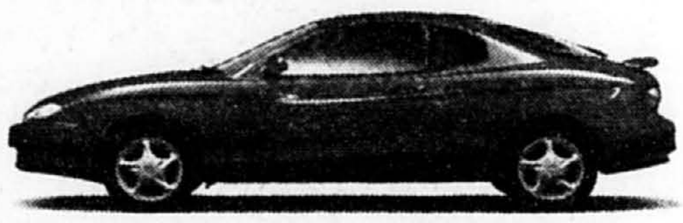

Tiburon

HYUNDAI. UNE ÈRE NOUVELLE.

HYUNDAI

OUEST
Autos Eurolux Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Ile Perrot Hyundai
500 Don Quichotte
Ile Perrot 425-2960

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 875-1959

Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Hyundai Casavant
2300, boul. Casavant, ouest
St-Hyacinthe 774-6344

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai de Châteauguay
77, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 699-8555

Hyundai Varennes
1855 Route 132
Varennes 652-4979

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérome
1180, boul.
des Laurentides
St-Antoine 432-4252

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Hyundai Blainville
1053, Curé Labelle
Blainville 434-5484

Houle et Frères Hyundai
401 boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-4647

Hamel Hyundai
885 boul. Arthur-Sauvé
St-Eustache 974-0440

Performe Hyundai
1453 boul. Paquette
Mont-Laurier 623-4844

EST
Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Repentigny
845 rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

Hyundai Sorel-Tracy
1250, rue Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai Gabriel
7020, Henri-Bourassa est
Montréal 329-7777

CENTREVILLE
Hyundai de Sigi
1124 rue Bleury
Montréal 879-1531

EN BREF

Chasseur retrouvé

■ Les recherches reprendront, aujourd'hui, dans la forêt de la Côte-Nord, pour tenter de retrouver l'un des deux jeunes chasseurs qui se sont égarés depuis samedi, à 60 kilomètres au nord de Baie-Comeau. Une équipe de recherche a réussi à retracer, hier après-midi, l'un de ces deux jeunes hommes. Michel Santerre a expliqué aux secouristes que lui et son compagnon, Éric Savard, ont pris une direction différente lors d'une balade près de leur camp de chasse du lac Brochet. Le rescapé a passé trois nuits à l'extérieur mais se trouve en bonne santé, selon la Sûreté du Québec. Toute la journée hier, des bénévoles et des propriétaires de chalets ont participé à une battue coordonnée par des policiers. Un hélicoptère de la SQ a été dépêché sur place pour survoler la forêt, qui est très dense à cet endroit. Le disparu, Éric Savard, a avec lui une arme à feu et est accompagné de son chien.

Skier dans les rues de Québec...

■ Une des activités populaires de la nouvelle programmation du Carnaval de Québec aura comme conséquence de déverser de la neige dans les rues au lieu de l'enlever. Un circuit de ski de fond en pleine ville figure en effet parmi les projets de la prochaine fête de l'hiver. Sous les feux de la rampe au cours de l'été, à cause de l'annonce de la fin de la tradition des duchesses et de la reine, les organisateurs du Carnaval sont à fignoler la programmation 1997. Les dirigeants du Carnaval ont promis de relancer l'événement par des activités s'adressant moins à l'élite et davantage à l'ensemble de la population. Et beaucoup d'activités de plein air. En contrepartie, ils demandent à la population de participer à l'organisation d'activités.

Tabachnik débouté

■ Le chef d'orchestre franco-suisse Michel Tabachnik a été débouté, hier, dans des procès en diffamation qu'il avait intentés à des journalistes des télévisions françaises TF1 et France 3, qui l'avaient présenté comme membre ou dirigeant de la secte de l'Ordre du Temple solaire (OTS). Le Tribunal correctionnel de Paris a, de plus, considéré que le procès intenté par M. Tabachnik était abusif et l'a condamné à payer un franc de dommages-intérêts à chacun des journalistes poursuivis. Fin 1995, les journaux télévisés de TF1 et France 3 avaient consacré des reportages à la secte, dont 16 membres ou proches avaient été découverts morts dans le massif du Vercors, alors que ses deux dirigeants, Jo Di Mambro et Luc Jouret, avaient disparu un an plus tôt dans un autre massacre en Suisse. Les journaux avaient alors expliqué que le « numéro 3 » de l'OTS était M. Tabachnik. Les journalistes de TF1, qui ne citaient pas le nom du chef d'orchestre, ont été relaxés en raison de l'enquête sérieuse qui avait été réalisée avant la diffusion de ce reportage, ce qui leur a permis de bénéficier de l'excuse de bonne foi. Ceux de France 3 ont été relaxés en raison de la prudence dont ils ont fait preuve dans l'expression et du « souci d'équilibre entre les différentes versions en cause »

Modifications aux programmes de services dentaires et optométriques

La Régie de l'assurance-maladie du Québec fait savoir qu'à compter du 1er novembre, des modifications seront apportées aux programmes de services dentaires, de prothèses dentaires acryliques, ainsi qu'au programme de services optométriques pour les prestataires de la sécurité du revenu. Ainsi, les prestataires âgés de 10 ans ou plus devront détenir un carnet de réclamation depuis au moins 12 mois consécutifs pour être admissibles au programme de services dentaires. Ils auront alors droit à un examen ou à un service de prévention par année. Ces modifications ne s'appliquent toutefois pas aux services rendus en urgence. En outre, les prestataires devront détenir un carnet de réclamation depuis au moins 24 mois consécutifs pour être admissibles au programme de prothèses dentaires acryliques. Ces personnes auront alors droit à une prothèse complète ou à une prothèse partielle par maxillaire par période de huit ans.

Toutefois, le délai de cinq ans est maintenu pour le regarnissage. Pour le programme de services optométriques, les prestataires âgés de 18 ans ou plus et de moins de 65 ans devront détenir un carnet de réclamation depuis au moins 12 mois consécutifs avant d'y être admissibles. Ces personnes n'auront droit qu'à un seul examen complet de la vision et qu'à une seule étude extensive de la vision des couleurs par période de deux ans.

Il est important de noter que les délais entre les services dentaires ou optométriques doivent être calculés à partir de la date du dernier service rendu au bénéficiaire, même si ce service a été rendu avant le 1er novembre qui vient.

Dieu sur Internet

■ Les voies du Seigneur sont impénétrables, sauf par Internet. La société israélienne Virtual Jerusalem se propose de se faire votre messager auprès de Dieu. Il suffit de taper :

http://www.virtual.co.il.

Avi Moskowitz, président de Virtual Jérusalem, collecte ainsi une vingtaine de divins cybermessages par jour. Après impression, ils sont cachés dans le Mur des Lamentations, où Dieu consulte régulièrement son courrier.

FABRICVILLE
25e ANNIVERSAIRE
5 JOURS SEULEMENT...VENTE SE TERMINE CE DIMANCHE A 17H
TOUT! STOCK AU COMPLET TOUT!
Achetez 1 mètre /unité au prix cour.,
Obtenez le 2ième à
(DE VALEUR EGALE OU MOINDRE)
1/2 PRIX
AUCUNE EXCEPTION
TISSUS · DRAPERIE · ARTICLES DE COUTURE · PATRONS
·POLYESTER IMPRIME · RAYONNE IMPRIMEE · TISSUS DE SOIREE · MOLLETON IMPRIME ET UNI
·COTON · FAUSSES FOURRURES DE FANTAISIE · TISSUS D'ARTISANAT · TISSUS GENRE POLAR
·TISSUS POUR LA MARIEE · LAINE · SOIE · TISSUS POUR NOEL · TISSUS DE BASE · DOUBLURE
·POPELINE · VELOUR · VELOURS COTELE POUR N'EN NOMMER QUE QUELQUES-UNS!!!
FABRICVILLE
La plus grand distributeur de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada.
OUVERT DIMANCHE 12 h à 17 h
et MERCREDI jusqu'à 21 h
En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est 493-0808
RUE STE-CATHERINE - 364, rue Ste-Catherine Ouest 866-1821
VILLE ST-LAURENT - 1260, boul. Laurentien / Marcel Laurin 334-0010
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 6444, avenue Somerled 483-2085
DORVAL - 2050, boul. St-Regis 683-4564
MONTRÉAL - 1176, rue Beaumont 737-4766
LASALLE - 8469, boul. Newman 366-0945
CHOMEDEY, LAVAL - 1205, boul. Labelle 688-1630
CHOMEDEY, LAVAL - 1540, boul. Le Corbusier 978-1313
DUVERNAY, LAVAL - Place Maxi Concorde - 1950, boul. de la Concorde 682-1880
ST-LÉONARD - 6054, rue Jean-Talon Est 899-0660
CENTRE GREENFIELD PARK - 3514, boul. Taschereau 672-6094
CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou 699-6112
PLACE MAXI-CONCORDE
W2433429

mercredi 20h
CSN: cinq temps d'un mouvement
De la Grande Noirceur à l'aube de l'an 2000, elle a été de tous les combats. Née en 1921 à Hull sous le nom de Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), la CSN a 75 ans. La voici à l'honneur. *CSN: cinq temps d'un mouvement* présente en cinq épisodes cinq batailles vues par cinq réalisateurs. C'est l'histoire d'hommes et de femmes qui ont osé relever la tête. Regardez-les bien dans les yeux.
Télé-Québec
VOYEZ LOIN
Les caisses d'économie Desjardins
Une force au travail
SSQ VIE

UNE JOURNÉE QUI COMMENCE BIEN

Un régime équilibré est essentiel pour nous aider à rester en santé, mais, avec la vie que nous menons, ce n'est pas toujours facile! Phytobec est un bon supplément contenant les vitamines et minéraux essentiels à votre santé

Phytobec

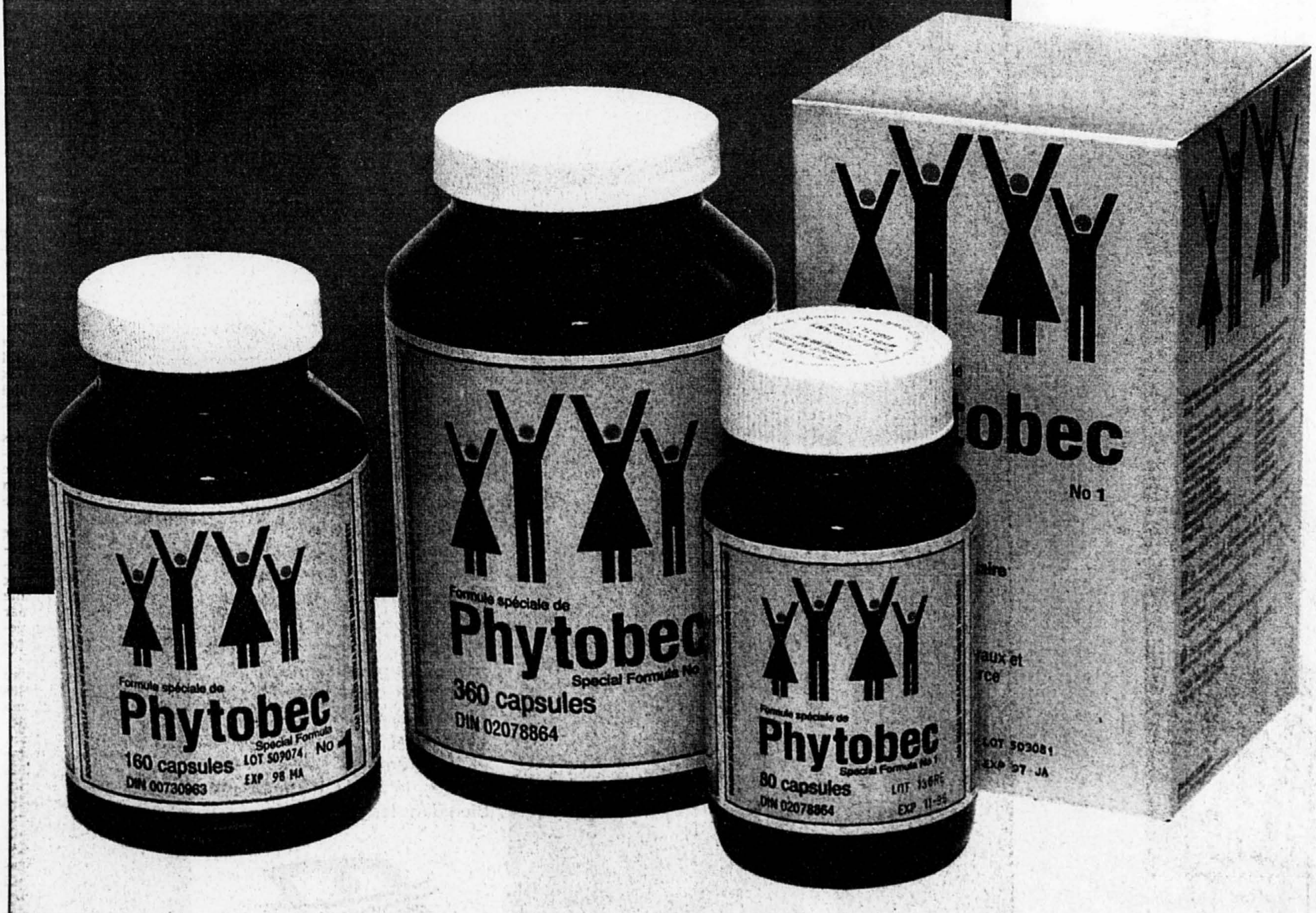

1278, Jean-Talon Est, Montréal
Téléphone : (514) 272-1365
Ligne extérieure : 1-800-272-1365